

**ASBL FRATERNELLE ROYALE DES CHASSEURS ARDENNAIS**  
**La Grande Famille des Béréts Verts à la Hure**

**Honneur  
aux Anciens**

**Confiance  
aux Jeunes**



# LE CHASSEUR ARDENNAIS



Nos Ardennais à bord d'un A400M



12 juin - Temploux-Namur

22 mai - Courtrai-Vinkt

#### LE PRÉSIDENT D'HONNEUR

- Lieutenant général e.r. Jean CHABOTIER

#### PRÉSIDENT HONORAIRE

- Colonel BEM e.r. Yvan JACQUES

### Le Conseil d'Administration

#### PRÉSIDENT NATIONAL

- LtCol Hre René FABRY  
Voie de Liège, 148  
B-4053 Embourg  
Tél (GSM) : 0475 364728  
E-Mail : [fratcha.pn@gmail.com](mailto:fratcha.pn@gmail.com)

#### VICE-PRÉSIDENT NATIONAL

- AdjtMaj e.r. François LAMBERT  
Rue Saint Denis, 23  
6900 - Marche-en-Famenne  
GSM : 0474 713643  
E-Mail : [fratcha.vpn@gmail.com](mailto:fratcha.vpn@gmail.com)

#### SECRÉTAIRE NATIONAL

- AdjtMaj e.r. François LAMBERT  
Rue Saint Denis, 23  
6900 - Marche-en-Famenne  
GSM : 0474 713643  
E-Mail : [fratcha.sn@gmail.com](mailto:fratcha.sn@gmail.com)

#### TRÉSORIER NATIONAL

- AdjtMaj Hre Alain DEFRAENE  
Bergstraat, 30  
B-3078 Meerbeek  
GSM : 0475 814424  
E-Mail : [fratcha.tn@gmail.com](mailto:fratcha.tn@gmail.com)  
Compte Fraternelle :  
IBAN : BE 75 0357 5632 9451  
BIC : GEBABEBB

#### RELATION AVEC LA PRESSE

- LtCol Hre Jean-Paul ASSELMAN  
Allée des Mésanges, 6 Bte 12  
B-5101 Erpent  
Tél : 081 305035 - GSM : 0475 286812  
E-Mail : [fratcha.presse@gmail.com](mailto:fratcha.presse@gmail.com)

#### RÉDACTEUR EN CHEF DE LA REVUE

- Colonel BEM e.r. Jean-Pol CHAUDRON  
Rue de Wavremont, 5  
B-5330 - Assesse  
Tél : 083 656183 - GSM : 0476 351578  
E-Mail : [fratcha.revue@gmail.com](mailto:fratcha.revue@gmail.com)

#### PHOTOGRAPHE

- Roland HELLAS  
Place aux Foires, 17A Bte 11  
B-6900 Marche-en-Famenne  
Tél : 084 313799 - GSM : 0472 480893  
E-Mail : [fratcha.photographe@gmail.com](mailto:fratcha.photographe@gmail.com)

#### ADMINISTRATEURS

- Christian ANDRÉ  
Av. Général Jacques, 46 b  
B-1400 Nivelles  
Tél : 067 220823  
E-Mail : [fratcha.sna@gmail.com](mailto:fratcha.sna@gmail.com)

- Edmond ANTOINE  
(Porte-drapeau national)  
Rue des Acacias, 10  
B-6900 Marche-en-Famenne  
Tél : 084 313282  
E-Mail : [fratcha.drapeau@gmail.com](mailto:fratcha.drapeau@gmail.com)

- Christian OGER  
Rue Saint-Roch, 33  
B-6997 Erezée (Soy)  
Tél : 0479 956678  
E-Mail : [fratcha.log@gmail.com](mailto:fratcha.log@gmail.com)

- Joseph PERIN  
Rue de la Chouette, 2  
B-6900 Marche-en-Famenne (Roy)  
Tél : 084 344048 - GSM : 0478 332895  
E-Mail : [fratcha.pub@gmail.com](mailto:fratcha.pub@gmail.com)

- Colonel BEM Eric HARVENT  
Rue Fagnoule, 1  
B-6971 Champlon  
Tél : 0479 825584  
E-Mail : [fratcha.cons@gmail.com](mailto:fratcha.cons@gmail.com)

# Le mot du président national

**Chers Chasseurs Ardennais, Amies et Amis des Chasseurs Ardennais,**

*Les cérémonies traditionnelles chères aux Ardennais : La Lys, Vinkt, Tempoux, Namur et la journée du souvenir lors de la MESA, se sont déroulées comme d'habitude. Honorer le souvenir des Anciens, les Braves de 1940, suscite comme toujours autant d'émotion.*

*La participation des Chasseurs Ardennais au défilé du 21 juillet a été remarquée. Ces Vétérans, qui sont en fait, les "nouveaux Anciens", assurent par leur implication personnelle, avec honneur, la continuité du devoir de mémoire. Merci à eux. Et nous n'oublions pas tous ceux, Vétérans on non, qui le 21 juillet, en Ardenne ou ailleurs, ont marqué, par leur présence aux cérémonies locales, leur attachement à la Belgique.*

*Faut-il rappeler que le titre de Vétéran est attribué à celui ou celle qui a participé à une ou plusieurs missions à l'étranger sous la bannière de l'ONU, de l'OTAN ou encore de l'UE. Votre Fraternelle, via la Fédération Nationale des Vétéran qui regroupe toutes les associations qui comptent des Vétéran parmi leurs membres, a pour mission, notamment, d'assurer le souvenir respectueux de ceux-ci, en particulier lors de la journée des Vétéran du 7 avril et à l'occasion du défilé du 21 juillet.*

*Nous vous faisons part dans la revue du juin de l'opération "Chaufontaine" : la remise des bérets aux candidats Chasseurs Ardennais suivie de l'inauguration de la sculpture "sanglier" qui honore nos Anciens de 40/45 pour leur bravoure.*

*C'était aussi la mise en pratique de la Charte d'amitié, de solidarité et de partenariat qui réaffirme et approfondit les liens qui unissent notre Fraternelle et le Bataillon.*

*Et c'était enfin, l'occasion de consolider les liens "Armée-Nation" indispensables en ces temps dangereusement incertains.*

*Dans cette revue, à ce propos, notre ami le Lieutenant général e.r. Guy Buchsen-schmidt a bien voulu nous livrer quelques commentaires sur la guerre en Ukraine (pages 25 et 26). Ce dont nous le remercions. Venant d'un ancien commandant de l'Eurocorps ils méritent assurément l'attention.*

*Quant à nos actions en faveur des jeunes, elles restent, à n'en point douter, à l'agenda.*

**Honneur aux Anciens, Confiance aux Jeunes !**

**Résiste et mords ! ▶**

## **Beste Ardennenjäger, Freunde und Freundinnen der Ardennenjäger,**

Die traditionellen, von uns vielgeliebten Zeremonien der Ardennenjäger : die Leie, Vinkt, Temploux, Namur und der Tag des Gedenkens während der MESA haben wie üblich mit viel Ergriffenheit stattgefunden.

Die Teilnahme der Ardennenjäger am Defile anlässlich des Nationalfeiertags vom 21. Juli ist wohlwollend vermerkt worden. Und wir werden diejenigen die am 21. Juli ihre Verbundenheit mit Belgien zeigten keinesfalls vergessen.

Ist es nötig daran zu erinnern dass die Bezeichnung Veteran jenem zugestanden wird, der an einer oder mehreren Missionen im Ausland unter dem Banner der UNO, der NATO oder der E.U. teilgenommen hat ?

Unsere Bruderschaft, durch die Nationale Föderation der Veteranen die alle Vereinigungen umfasst die Veteranen in ihren Reihen zählt, hat als Aufgabe, das respektvolle Andenken an sie zu wahren, vor allem anlässlich des Veteranentags vom 7. April und zur Gelegenheit des Defilés zu unserem Nationalfeiertag vom 21. Juli.

Wir haben in unserer Revue von Juni über die Operation « Chaudfontaine » sowie über die Überreichung der Mützen an die Kandidaten Ardennenjäger berichtet, ebenso wie über die Einweihung der « Wildschweinskulptur ».

Es war auch die Gelegenheit die Charta der Freundschaft und Solidarität sowie die Partnerschaft die unsere Bruderschaft mit dem Batallion verbindet zu vertiefen, sowie die Bande « Armee – Nation » zu bestätigen.

In dieser Revue erscheint ebenfalls der Kommentar unseres Freundes Generallieutnant i. R. Guy Buchenschmidt bezüglich des Kriegs in der Ukraine (siehe Seite 25 & 26). Wir danken ihm hierfür herzlichst. Vom ehemaligen Kommandanten des Eurocorps stammend ist er unserer Aufmerksamkeit sicher.

Unsere Aktionen für die Jugend bleiben terminiert.

Ehret den Ehemaligen, Vertrauen in die Jugend !



**Halten und beißen ! ♦**



**LE CHASSEUR ARDENNAIS**

**N° 289 — 3<sup>e</sup> trimestre 2022**

**Revue trimestrielle éditée par l'ASBL**

**FRATERNELLE ROYALE DES CHASSEURS ARDENNAIS**

AVEC LE SOUTIEN DE LA



Éditeur responsable : Jean-Pol Chaudron - [fratcha.revue@gmail.com](mailto:fratcha.revue@gmail.com)

Photos : le Bataillon, les sections, la rédaction, Roland Hellas, Adrien Muylaert.

Armoriaux des communes de la région wallonne : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Armorial\\_des\\_communes\\_de\\_Belgique](https://fr.wikipedia.org/wiki/Armorial_des_communes_de_Belgique)

Mise en page & infographie : Dominique Pâques - [fratcha.graphiste@gmail.com](mailto:fratcha.graphiste@gmail.com)

Impression : db-Group.be – 1070 Anderlecht — Cette revue est tirée à 2.800 Ex

Le n° 290 paraîtra fin décembre 2022 ; les textes sont attendus de façon continue, mais au plus tard le 17 novembre 2022 ; les documents reçus après cette date seront reportés au n° 291. Rédigez les chroniques des sections en tenant compte de la date de parution.

Les textes seront en format .doc ou .docx ou .rtf. Ils seront placés de préférence dans le dossier "Revue" du portail informatique. Ceux envoyés par mail seront adressés à [fratcha.revue@gmail.com](mailto:fratcha.revue@gmail.com) et à [fratcha.vpn@gmail.com](mailto:fratcha.vpn@gmail.com).

Les corrections aux listings seront effectuées directement par les sections à partir du portail informatique de la Fraternelle pour les 1<sup>er</sup> mars, 1<sup>er</sup> juin, 1<sup>er</sup> septembre et 1<sup>er</sup> décembre au plus tard.

Point de contact : Laurent Crowin : [fratcha.nationale@gmail.com](mailto:fratcha.nationale@gmail.com)

Site internet : <http://www.fraternellechasseursardennais.be>

Page Facebook : <https://facebook.com/FraternelleRoyaledesChasseursArdennais>

# La vie de la Fraternelle

## Sommaire

### P4 La vie de la Fraternelle

- ◇ 22 mai 2022 – Cérémonies à Courtrai et Vinkt
- ◇ 12 juin 2022 – Temploux et Namur – Reprise des commémorations en grandeur nature
- ◇ MESA 2022
- ◇ Chasseurs Ardennais et Fête nationale
- ◇ Samedi 16 juillet 2022 - La traditionnelle Belgian Parade a eu lieu au Cénotaphe de Whitehall

### P9 Au Bataillon

- ◇ Nouvelles brèves du Bataillon

### P10 Dans les sections

- ◇ Compte-rendu des activités des sections

### P24 Le coin évocation

- ◇ La Lys, 24-28 mai 1940 (6<sup>e</sup> épisode)  
Par Luc Vangansbeke
- ◇ Pourquoi Poutine a déjà perdu...  
Par le Lieutenant général e.r. Guy Buchsensmidt
- ◇ Le combat d'André Darche le 12 mai 1940 à Houx Par Jacques Champagne
- ◇ Ce que le Patriote Illustré écrivait à propos des Chasseurs Ardennais le 14 décembre 1947 (Page 2 de 2)

### P30 Vos témoignages

- ◇ Il y a 60 ans (Suite et fin) Par Albert Haulotte

## 22 mai 2022 – Cérémonies à Courtrai et Vinkt

Le 22 mai 2022 s'est déroulé notre pèlerinage annuel au monument national de "La Lys" à Courtrai, suivi de l'hommage aux victimes civiles et militaires à Vinkt. Nous étions 19 participants à ces deux cérémonies dont 7 drapeaux de notre Fraternelle. Outre le national, les sections de Liège, du Hainaut, de Vielsalm-3 ChA, de Bouillon, de Ciney et de la Régimentaire étaient représentées.

La cérémonie au monument national de "La Lys" s'est déroulée en mode light, sans présence de détachement militaire et sans défilé final. Les associations patriotiques étaient également présentes en nombre réduit contrairement aux années précédentes. Les discours prononcés par les autorités établissaient un parallèle entre la situation vécue en 1940 et la situation telle qu'elle se présente aujourd'hui en Ukraine. Une gerbe a été déposée au nom de la Fraternelle par le vice-président national, François Lambert, accompagné du Colonel Hre Baudouin Keutiens.

L'après-midi fut réservé aux hommages aux victimes civiles et militaires de Vinkt. Cette cérémonie fut également organisée en mode réduit suite à une grosse activité organisée au même moment à Deinze dont dépend le village de Vinkt. Aussi, le traditionnel dépôt de fleurs par les enfants des écoles s'était-il déroulé la semaine précédente. L'entière du conseil communal était toutefois présent.

Les discours du bourgmestre et du président national lu par le Colonel Hre Baudouin Keutiens ont rappelé, suite au déclenchement du conflit en Ukraine, que la paix est fragile, qu'elle a un coût et qu'elle doit se gagner par une vigilance constante.

L'appel des victimes civiles au mémorial a été réalisé par le bourgmestre, celui des victimes des Chasseurs Ardennais à Vinkt et dans sa région par le Colonel Hre Keutiens.

S'en est suivi le dépôt de gerbes au **mémorial** par les familles, autorités présentes et Fraternelle représentée par le vice-président national accompagné du Commandant de réserve Jacques Pougin, lui-même représentant le chef de Corps du Bataillon. Le **monument aux victimes de la guerre 14/18** fut ensuite fleuri par le bourgmestre de l'entité et le vice-président national. Le **monument dédié aux victimes des Chasseurs Ardennais** a enfin été fleuri par tous nos présidents de section présents sous la conduite du Commandant e.r. Lucien Paquay, qui préside sa section depuis 20 ans.

Il convient de signaler les remerciements émis par les familles des victimes civiles à notre égard pour notre présence fidèle à ces cérémonies et l'entretien par nos soins du souvenir des événements tragiques survenus à Vinkt et sur la Lys en mai 1940.

La journée s'est clôturée par le verre de l'amitié offert par la commune. ♦



## 12 juin 2022 – Temploux et Namur – Reprise des commémorations en grandeur nature

Après 2 années d'interruption totale ou partielle, les commémorations traditionnelles de Temploux et Namur ont eu lieu le dimanche 12 juin.



La stèle du verger

mai 1940, 68 Chasseurs Ardennais, 11 militaires du Génie, 10 Zouaves français et 12 civils, victimes des stukas allemands.

Le comité de la section de Namur rejoignit ensuite ses invités regroupés à proximité de l'église de Temploux près de laquelle une courte cérémonie, face au monument aux morts du village, se déroula. Vint ensuite l'office religieux suivi de la cérémonie du souvenir au mémorial érigé à la mémoire des Chasseurs Ardennais, soldats du Génie, Zouaves et civils tombés le 12 mai 1940 dans la région de Namur. La flamme du souvenir fut ranimée par notre président national d'honneur, le Lieutenant général e.r. Jean Chabotier. Gérard Messens, représentant de la France et par ailleurs secrétaire général

C'est à 9 heures que le comité de la section de Namur, en présence du vice-président de la Fraternelle représentant le président national empêché, déposa une gerbe de fleurs

de la fédération nationale des amicales de Chasseurs alpins, à pied et mécanisés français, ami de notre Fraternelle, prononça une courte allocution évoquant la présence de son père dans la région au moment des attaques aériennes ayant occasionné la mort des militaires et civils auxquels il était rendu hommage ce 12 juin.

Tous les participants se rendirent ensuite dans les jardins du maïeur à Namur où l'hommage traditionnel aux Artilleurs des Chasseurs Ardennais fut rendu. Madame Eliane Tillieux, présidente de la Chambre des Représentants, et Monsieur l'Échevin Luc Gennart, représentant le Bourgmestre de Namur, nous firent l'honneur de rehausser cette cérémonie de leur présence. Monsieur l'Échevin Luc Gennart, habitué de nos commémorations, prononça par ailleurs un discours retraçant l'attitude de notre pays face aux menaces du passé et du présent. Ce discours est reproduit intégralement à la fin du présent article. Un vin d'honneur, offert par la Ville de Namur, clôtura les cérémonies, et le repas des retrouvailles fut servi à Boninne pour les personnes intéressées. ►



Au mémorial aux victimes du 12 mai 1940



Dans les jardins du maïeur à Namur

## *Intervention de Luc Genart – 12 juin 2022*

Mesdames, Messieurs,

À l'occasion de la commémoration des bombardements des 12 et 13 mai 1940, je souhaiterais m'adresser à vous, membres et représentants de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, qui entreprenez le devoir de mémoire de façon magnifique depuis tant d'années — et de façon parfois ingrate — mais aussi à toute notre assemblée pour mettre en perspective notre histoire et l'actualité.

La Belgique, dont l'indépendance en 1830 s'accompagnait d'une stricte neutralité avec la bienveillance de puissances garantes, a dû malgré cette posture stratégique affronter deux invasions brutales en 1914 et en 1940.

Lors du premier conflit mondial, les Pays-Bas, neutres également, échappèrent à la manœuvre d'enveloppement stratégique du Plan Schlieffen, l'armée allemande étant dès lors obligée de s'attaquer aux fortifications de Liège dont la résistance permit le rétablissement des armées alliées et la victoire de la Marne.

Toujours strictement fidèle à cette neutralité stratégique, notre pays, malgré un renforcement historique de son armée, se voit à nouveau envahi 26 années plus tard, mais cette fois les Pays-Bas le sont également et paient le prix fort avec notamment le premier bombardement aérien visant les populations civiles à Rotterdam.

Tirant radicalement les leçons de ce double échec, la Belgique, mais aussi les Pays-Bas et le Luxembourg entrent dans le jeu des alliances de sécurité et défense et promeuvent le multilatéralisme. Le BENELUX devient naturellement une des pierres de fondation de notre Union européenne.

Depuis ce jour et de façon remarquable et unique dans l'histoire de la Belgique, notre pays n'a plus connu que la paix, malgré les menaces et les tensions générées entre autres par la Guerre froide. Plus de trois générations de citoyens ont pu depuis lors vivre en paix. La Chute du Mur en 1989 et la dislocation de l'URSS deux ans plus tard nous ont conforté dans un sentiment de supériorité procuré par un modèle démocratique apparemment plané-

taire, capable de renverser de façon irrésistible tous les autres régimes.

82 années plus tard, qui aurait pu imaginer qu'un scénario de guerre totale avec usage de moyens conventionnels puisse se reproduire à un peu plus de 2000 km d'ici, dans une Europe officiellement apaisée et soucieuse d'engranger les dividendes de la Paix ?

La guerre en Ukraine a constitué à cet égard un violent réveil : scénario improbable pour les plus jeunes générations, une invasion comparable à celle que nous avons vécue en 1940 vient de se produire à l'est du continent. L'OTAN, l'Union européenne ont réagi fermement et n'ont pas tergiversé comme lors des Accords dévastateurs de Munich en 1938. Il s'agit d'une excellente réaction du monde libre.

Mais ce choc a d'importantes conséquences notamment pour certains pays qui étaient historiquement neutres ou de facto neutralisés à l'issue du 2<sup>e</sup> conflit mondial. Les demandes d'adhésion à l'OTAN de la Finlande, pays martyrisé dès 1939 par son grand voisin et de facto neutralisé, et de la Suède, neutre depuis plus de deux siècles, constituent un bouleversement des équilibres géostratégiques.

Le Danemark, membre de l'OTAN mais non engagé dans la Politique de défense et de Sécurité européenne, vient à une large majorité de voter pour son retour dans le giron de la défense européenne.

L'Allemagne, malgré une Constitution pacifiste imposée par les vainqueurs en 1945, vient de décider d'un effort de défense exceptionnel sur le court terme sans commune mesure depuis la Chute du Mur, avec 100 milliards d'euros sur cinq ans.

L'OTAN, dont l'utilité et l'existence même semblaient remises en question encore très récemment par certains de ses membres les plus puissants, se voit renforcée comme jamais et confortée dans son rôle de sécurité et défense collective.

La neutralité stratégique n'est plus une posture pertinente. Je reste intimement persuadé que, comme en 1940, nous sommes face à un conflit de valeurs : les valeurs démocratiques, issues de l'esprit des Lumières, nos grandes démocraties authentiques, face à ce que nous appelons de nos jours les

démocraties, ou pour le dire plus simplement les dictatures.

Le réarmement de nos démocraties européennes est en cours : nous ne le faisons pas pour envahir ou détruire un pays ou un peuple. Nous le faisons pour la préservation de nos valeurs, et je voudrais saluer ici l'effort en matière d'investissements Défense que la Belgique est en train de faire pour rejoindre la moyenne européenne.

Mais d'abord, n'hésitons pas à tirer les leçons de notre récent passé : la Belgique a profité, comme la majorité d'autres pays européens membres de l'OTAN, des fameux dividendes de la Paix. Cependant, ce processus a pris chez nous des proportions démesurées. Classée avant-dernière en matière d'effort de défense au sein de l'OTAN pendant de nombreuses années, la Belgique s'est comportée en passager clandestin de l'Alliance. Seules nos participations aux différentes missions de la Paix, appréciées à l'international, ont pu donner le change. Rappelons que, hormis certains engagements de notre capacité aérienne, elles avaient toutes pour caractéristique première un engagement opérationnel dans un spectre de basse intensité, ce qui correspondait à notre profil capacitaire résiduel.

Depuis deux législatures, un effort de reconstruction a été entamé. Ce qui se passe à la frontière de notre Union européenne, à moins de trois heures de vol commercial, mérite cet effort de 2% du PIB en investissements défense que la toute grande majorité des pays de l'OTAN se sont engagés à faire. Pour notre pays, confronté comme d'autres à des besoins essentiels comme la sécurité sociale, l'enseignement, etc... le choc est rude. Il est aussi le résultat d'un désinvestissement qui nous oblige à remonter une pente plus raide que les autres.

L'Histoire est malheureusement souvent amenée à se répéter, d'une façon ou d'une autre. Ce que nos Anciens font depuis des décennies en rappelant, partout où cela est possible, les actes de bravoure, les souffrances ou encore les horreurs endurées par nos citoyens lors des conflits qui ont dévasté notre pays, participe non seulement au devoir de mémoire mais surtout rappelle que la paix se mérite, se gagne et a un prix : celui de notre liberté.

Je vous remercie pour votre attention. ♦

# MESA 2022

Comme annoncé, la 55<sup>e</sup> édition de la Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié (MESA) eut lieu du 21 au 24 juin. Elle put compter sur un ciel clément. Elle démarra le 21 juin à Martelange, le 22 à Arlon, le 23 à Vielsalm et le 24 à Houffalize. Chaque jour, des trajets en boucles de 8, 16, 24 et 32 kilomètres étaient tracés. Le mercredi 22 eut également lieu dans le camp militaire de Lagland un trail de 24 kilomètres.



Trail 22 Juin 2022

À souligner que pour l'inauguration, en plus des autorités locales (en nombre) et du commandant de Brigade, le chef de la Composante Terre – un Chasseur Ardennais bien connu : le Général-major Pierre Gérard – était présent à la cérémonie de départ d'une MESA enfin "normale". Les autorités ont suivi pour les différents monuments emblématiques des Chasseurs Ardennais, La Hardt, la Croix Bricart, Traquebois et le monument national où notre président d'honneur, le Lieutenant général e.r. Jean Chabotier, a rehaussé la cérémonie de sa présence.

La journée du jeudi 23, en plus de la marche, fut plus particulièrement consacrée au souvenir. Ainsi, 10 monuments situés en dehors des trajets tracés, furent fleuris par la Fraternelle, le Bataillon, les autorités locales et des enfants. Les autres jours de la marche, les monuments situés sur les circuits furent également fleuris. La dernière journée se termina par un défilé de quelque 750 marcheurs devant le Représentant de la Ministre de la Défense, Monsieur Gauthier Wéry, fils d'un ancien sous-officier du 1 ChA, l'Adjudant Jean Wéry, du Représentant du Vice-Président de la Wallonie Willy Borsus, Monsieur Pierre Pirard, de bourgmestres des villes partenaires et du Commandant de la Composante Terre.

L'édition 2022 de la MESA rencontra un beau succès de masse après deux années maigres liées au Covid. Quelque 14000 journées de marche furent ainsi enregistrées : 3000 au départ de Vielsalm, 3100 au départ d'Arlon, 3500 au départ de Vielsalm et 4400 au départ de Houffalize.

Trois camps furent érigés pour permettre le logement des marcheurs inscrits pour les 4 jours : un à Renval (Bastogne – camp organisé par les militaires pour les militaires), un au centre sportif de Houffalize et un au camping du Benelux à La Roche-en-Ardenne. Ces camps permirent d'accueillir quelque 1000 marcheurs. Ceux-ci étaient acheminés chaque matin par la Défense au point de départ et ramenés dans leur camp à l'issue de leur balade. 1600 autres marcheurs, autonomes, étaient hébergés dans des gîtes, campings et autres endroits de leur choix. Étaient également autonomes les inscrits d'une journée.

250 soldats furent impliqués dans l'organisation matérielle de la marche. Ils furent aidés par des bénévoles de la Fraternelle que nous remercions vivement pour leur engagement. 23000 glaces, 1,5 tonne de fruits, 18000 petites bouteilles d'eau et 8000 barres énergétiques furent distribuées.

D'un point de vue sanitaire, seule une intervention du 112 a été requise et 5 marcheurs ont été emmenés à l'hôpital par des moyens militaires. Ils en sont tous rapidement sortis.

D'ores et déjà, rendez-vous est pris du 27 au 30 juin pour l'édition 2023. Les villes étapes seront, sauf circonstances particulières, dans l'ordre : La Roche-en-Ardenne, Durbuy, Marche-en-Famenne et Saint-Ode. ♦



Les anciens de la 2<sup>e</sup> compagnie



Bénévoles de la Fraternelle en appui de l'organisation



Défilé à Houffalize



Au monument national



Au monument d'Arlon

## Chasseurs Ardennais et Fête nationale



Marche-en-Famenne



Vétérans

Le 21 juillet dernier, à l'occasion de la Fête nationale, les Chasseurs Ardennais se sont manifestés un peu partout en Belgique, à savoir dans les communes couvertes par les sections locales et à Bruxelles où eut lieu le traditionnel défilé militaire et civil. Le commandant du défilé n'était autre que le Général-major Pierre Gérard, Commandant



Commandant du défilé

Chasseurs Ardennais défilent également dans les rangs de la Fédération Nationale des Vétérans. Enfin, le Bataillon participa à la démonstration dynamique qui clôtura le défilé militaire. À noter, en guise de clin d'oeil, le port d'une cravate rouge aux motifs de sangliers par le Prince Emmanuel de Belgique, deuxième fils du couple royal, qui rendait ainsi hommage aux Ardennes et aux Ardennais. Merci Monseigneur pour ce geste sympa ! ♦



Démo dynamique

de la Composante Terre et ancien chef de Corps du Régiment. Quelques



## Samedi 16 juillet 2022 - La traditionnelle Belgian Parade a eu lieu au Cénotaphe de Whitehall

La traditionnelle Belgian Parade a eu lieu au Cénotaphe de Whitehall et sur Horse Guards Parade à Londres. Cette cérémonie annuelle est un grand honneur pour notre pays : la Belgique est en effet le seul pays non membre du Commonwealth à être autorisé à faire défilé des soldats armés dans les rues de Londres. Elle a été créée en 1934 par le Roi d'Angleterre de l'époque, George V, en l'honneur de la courageuse résistance belge contre l'invasisseur allemand lors de la Première Guerre mondiale. Le déclencheur de cette décision est la mort du Roi des Belges Albert 1<sup>er</sup>, le Roi-Soldat, en février de cette année-là.

Il est 5 heures, trois vétérans ChA se retrouvent sur le parking de la base militaire de Melsbroek : le 1<sup>er</sup> Caporal-chef e.r. Freddy Demecheleer, président de la section du Hainaut, l'Adjudant-major e.r. François Lambert, vice-président national et le Commandant e.r. André Nannetti, vice-président de la section de Saint-Hubert, tous trois anciens du Bataillon, s'apprêtent à décoller vers Londres afin de participer à la cérémonie. En effet, cette année la Défense a affrété un Airbus A340 civil.

Dans la cafétéria du 15<sup>e</sup> Wing, nous attendons l'ordre d'embarquement. Qui participent ? En promenant notre regard, des vétérans, des militaires, des jeunes cadets, des officiers de l'École Royale Militaire (ERM), des civils...

Il est 11 heures, au son de la marche de l'ERM "the Band of Irish Guards" ouvre la mise en place des troupes autour du Cénotaphe. Freddy Demecheleer se trouve au sein du détachement des porte-drapeaux avec notre



drapeau national tandis que François Lambert et moi nous retrouvons au sein du détachement des vétérans.

Autour du monument du Cénotaphe, quatre officiers de l'ERM, chacun représentant une des Composantes de la Défense, canon de l'arme pointé vers le sol.

La foule nombreuse est silencieuse, respectueuse.

Une multitude de gerbes de fleurs est déposée au pied du monument par les différentes autorités militaires et civiles. La cérémonie se termine par la Brabançonne et le God Save the Queen. ▶



Les troupes se mettent en route le long de Whitehall Road afin de rejoindre le "Horse Guards Parade" et se recueillir face au "Guards Memorial". De là, nous défilons le long de "St James's Park". Les spectateurs applaudissent et lancent des "hourra" au passage des vétérans, fierté et honneur. Nous rejoignons "the Wellington Barracks" pour la dislocation des troupes. Seuls les vétérans marqueront encore un arrêt au "Flanders Fields Memorial Garden" (Jardin dédié aux soldats anglais morts pendant la Première Guerre mondiale pour la défense de la Belgique).

La suite est moins formelle avec le vin d'honneur au Mess des Sergents du "Scots Guards" et un repas au réfectoire de la même unité.

À 16 heures 30, nous embarquons dans les bus pour rejoindre l'aéroport, notre Airbus et ses charmantes

hôtesses. Arrivée à Melsbroek vers 20 heures. Mission accomplie. Honneur et fierté sont les deux mots qui pourraient synthétiser cette journée.

J'invite tous les vétérans ChA, en service ou retraités à participer à cette cérémonie. Soyons aussi nombreux que nos amis Para-commandos. Soyons fiers de notre beau béret à la hure.



Note : Plusieurs reportages se retrouvent sur Youtube : Cénophage 2022.

**Commandant e.r.  
André Nannetti** ♦

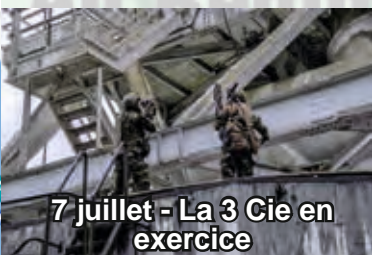
# Au Bataillon



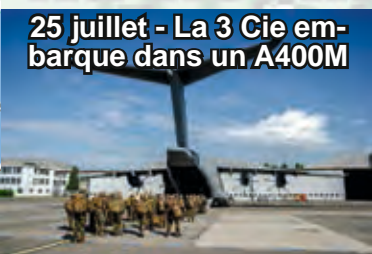
## Nouvelles brèves du Bataillon



26 juin - Info familles eFP



7 juillet - La 3 Cie en exercice



25 juillet - La 3 Cie embarque dans un A400M



10 août - Départ pour la Lituanie

Après avoir, en juin dernier, assuré la préparation logistique (regroupement des matériels et embarquement dans des bateaux) de la mission eFP en Lituanie, la 2<sup>e</sup> compagnie a participé à la MESA et profité en juillet d'un congé bien mérité. Les départs du personnel vers la Lituanie se sont échelonnés entre le 5 et le 17 août. Pour rappel, cette mission planifiée de longue date bien avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie, a pour but de renforcer la présence militaire dans les pays de l'OTAN de l'est européen. Cette mission a une durée de 6 mois.

De son côté, la 3<sup>e</sup> compagnie a participé à la MESA en juin dernier et, en juillet, à un gros exercice avec le 35 RI français faisant appel aux ressources physiques de ses participants. Ici encore, nos gars ont montré qu'ils savaient "mordre sur leur chique" ou, en d'autres termes, résister et mordre. Ils participèrent aussi à une semaine d'exercice entre Marche-en-Famenne et Matagne-la-Grande. Ils eurent l'occasion, durant cet exercice, de voler à bord du nouvel avion de transport de notre pays, l'A400M.

La 1<sup>re</sup> compagnie a été fermée en juillet et a repris depuis la formation militaire de base d'une cinquantaine de candidats Chasseur Ardennais et autres.

La fin du mois d'août a été consacrée à la préparation d'un camp de tir et de tactique à Bergen-Höhne, qui a débuté le

4 septembre pour se terminer le 16 septembre.

Le 7 octobre aura lieu la passation de commandement entre le Lieutenant-colonel BEM Vincent Douniaux et le Lieutenant-colonel BEM Frédéric Thiry. L'actuel chef de Corps est destiné à devenir professeur de leadership à l'École Royale Militaire.

Sous la férule de son nouveau chef de Corps, la 3<sup>e</sup> compagnie participera à un camp du 17 au 21 octobre, tandis que l'état-major Bataillon participera en novembre/décembre à l'exercice Scorpion XII dans le cadre du projet CAMO. Cet exercice se déroulera dans la région de Mourmelon en France en coopération avec l'Armée française.

Nous remercions d'ores et déjà l'actuel chef de Corps pour l'aide efficace qu'il nous a apportée dans la rédaction de notre revue. Nous lui souhaitons bon vent dans la suite de sa carrière et accueillons également très chaleureusement son successeur, déjà membre de notre Fraternelle, sur qui nous ne doutons pas pouvoir compter pour porter ensemble bien haut le renom des Chasseurs Ardennais. ♦



Début juillet – accueil de jeunes ados

# Dans les sections



## Hainaut

### Le mot du président et du secrétaire

L'année 2022 s'égrène doucement et nous conduit tout doucement vers notre assemblée générale ordinaire, dont la date est fixée au 19 novembre 2022. Il est important de mesurer la portée de cette assemblée, car bien entendu elle comporte une partie administrative et un repas.

Une partie administrative qui pourrait paraître un peu protocolaire, mais nous faisons le maximum pour la rendre la plus agréable possible, tout en vous rendant compte sérieusement de notre gestion et projection pour la pérennité de notre section du Hainaut.

Le repas est le moment très attendu pour passer un bel après-midi et se retrouver autour d'une table. La bonne humeur et la fraternité qui animent les Chasseurs Ardennais sont bien entendu de mise et à consommer sans modération.

Nous vous attendons nombreux pour ce moment mémorable.

### Nouveaux membres

Nous souhaitons la bienvenue aux membres suivants :

- ✦ Alexis Marc, membre adhérent ;
- ✦ André Christian, membre effectif 1 ChA ;
- ✦ Anus Béatrice, membre adhérent ;
- ✦ Anus Jacques, membre adhérent ;
- ✦ Barrière Michel, membre effectif 1 ChA.

### Activités

Participation de notre section à :

- 1 19 mai : Inauguration du monument à Embourg ;

- 1 28 mai : AG STALAG 1A ;

- 1 11 juin : Journée des portes-drapeaux à Tournai ;



- 1 12 juin : Temploux et Namur ;



- 1 23 juin : Enterrement de Marc Fauconnier ;

- 1 24 juin : Défilé final de la MESA ;

- 1 16 juillet : Cérémonie au Cénotaphe ;

- 1 21 juillet : Défilé à Bruxelles avec les vétérans ;

- 1 21 juillet : Te deum à Charleroi ;

- 1 31 juillet : Te deum à Marbaix-la-Tour ;

- 1 4 août : Commémoration des 1566 Chasseurs à pied ;

- 1 7 août : Cérémonie au Roi Albert 1<sup>er</sup> ;

- 1 13 août : Cérémonie rafle à Thy-le-Château ;

- 1 18 août : Cérémonie du Rognac.

### Assemblée générale de la section

Notre assemblée générale et notre dîner annuel approchent à grands pas. Pour ce moment incontournable, nous vous fixons rendez-vous le **19 novembre 2022** en la salle de notre traiteur "Massimo" à 6120 Nalinnes, rue Docteur Dufour n°17.

L'accueil des participants se fera à partir de 9 heures 30, l'assemblée générale ordinaire est prévue à 10 heures et le repas programmé pour 12 heures.

Notez rapidement cette date à votre agenda et venez nous rejoindre pour un bon moment de convivialité, faire plus ample connaissance et apprendre à mieux se connaître. Toutes sections confondues, venez nous rejoindre et passons une journée festive et mémorable sous l'égide des valeurs des Chasseurs Ardennais qui nous rassemblent tous.

#### Au menu :

Apéritif (offert)  
Mise en bouche du chef  
\*\*\*\*\*

#### Entrée

Roulade de mozzarella,  
jambon de parme, roquette,  
parmesan  
\*\*\*\*\*

#### Plat

Jambonneau sauce moutarde à l'ancienne, pdt grenailles, légumes  
\*\*\*\*\*

#### Dessert

Panna cotta coulis passion

**PAF : 40 € par personne.**

Les boissons du repas sont à charge des participants et à prix démocratiques.

**Réservation auprès de notre secrétaire : M. Roch Saint-Paul, 76 rue Saint Martin à 6120 Ham-sur-Heure ou par e-mail : [roch4444@gmail.com](mailto:roch4444@gmail.com). GSM : 0496/125.465. Date limite de réservation, le 10 novembre 2022.**

Chaque membre de notre section recevra individuellement un carton d'invitation. Les membres des autres sections sont, bien entendu, les bienvenus.

### Divers

Afin de suivre régulièrement les activités de notre section, je vous invite à consulter notre page Facebook ([https://www.facebook.com/Fraternelle\\_royale\\_des\\_chasseurs\\_ardennais\\_section\\_Hainaut](https://www.facebook.com/Fraternelle_royale_des_chasseurs_ardennais_section_Hainaut)). ♦



## Liège–Verviers

### Chers Membres, chers Amis,

L'été se termine et j'espère que vous n'avez pas eu à trop souffrir de la chaleur. Ce trimestre fut riche en cérémonies et commémorations, mais je me permets de vous demander un effort de participation à celles-ci. Je suis certain que vous pouvez faire mieux, car il en va de la visibilité de la section. Sortez et portez fièrement votre béret.

### In memoriam

Nous déplorons la perte de Messieurs :

† **Marcel Leturger**, membre adhérent, le 1<sup>er</sup> mars ;

† **Nicolas Bourdouxhe**, membre adhérent, le 19 juillet ;

† **George Graillet**, membre adhérent ;

† **Joseph Sevar**, membre effectif le 7 août ;

† **Théo Delvaux**, Colonel Hre et ancien chef de Corps du 20A, le 15 août.

Aux familles dans la peine nous présentons nos très sincères condoléances.



## Florenville

### Décès

Nous venons d'apprendre, suite à un retour de courrier, le

### Hospitalisations

Aux personnes malades ou hospitalisées, nous souhaitons un prompt rétablissement.

### Nouveaux membres

Nous accueillons Monsieur **Joseph Saufnay** comme membre adhérent. Bienvenue à lui.

### Activités passées

1 14 juillet : Commémoration de la Fête nationale française au cimetière de Robermont.

1 18 juillet : Cérémonie d'hommage aux victimes des 2 guerres à Devant le Pont (Visé).

1 21 juillet : Cérémonie suivie du Te Deum à la Cathédrale de Liège et à la collégiale de Visé.

1 5 août : Cérémonie au fort de Lantin.

1 15 août : Cérémonie à la nécropole nationale du fort de Loncin.

1 8 septembre : Commémoration de la libération de la ville de Liège à l'enclos des fusillés de la citadelle.

1 9 septembre : Commémoration de la libération de la province de Liège à Aubin Neufchâteau.

### Activités futures

1 Notre **assemblée générale** se tiendra à l'ancien centre d'instruction n°1 de Saive, le **29 Octobre à 12h**.

Adresse du jour : rue champ du pihot 80B, 4761 Saive.

décès d'un membre de la section : **Jean Lechein**, de Chiny. Jean est décédé dans le courant du mois de mars, personne n'en était informé.

Nos sincères condoléances à sa famille, à ses connaissances ou à ses amis.

### Hospitalisations

Comme pour les décès, nous ne sommes pas toujours avertis, et si tel est le cas, nos souhaits de prompt rétablissement accompagnent nos hospitalisés.

### Menu

#### Apéritif :

Coupe de mousseux et verrine de feuilleté jambon fromage et poulet et chantilly au mascarpone  
\*\*\*\*\*

#### Entrée :

Tartare au couteau façon asiatique  
\*\*\*\*\*

#### Plat :

Suprême de pintadeau, croquettes et garniture  
\*\*\*\*\*

#### Dessert :

Gâteau à nos couleurs et café

Les boissons sont au tarif brasserie : eau en bouteille d'un litre (6 €), soft en bouteille (9 €), vin (18 €), bière (2,2 €).

Nous espérons vous retrouver nombreux avec votre légendaire bonne humeur.

Le paiement (**45 € par personne**) est à effectuer **sur compte de la section: IBAN BE72 0016 4143 5616 pour le 15 octobre au plus tard.**

1 **Concert de cors de chasse** de la Saint Hubert le **3 novembre** à la cathédrale de Liège (non encore confirmé - vous pouvez me contacter le moment venu.

1 **11 novembre** : Cérémonie à Liège et peut être Bruxelles (à confirmer).

Chers Amis, le comité et moi-même espérons vous retrouver bientôt en bonne santé. Prenez soin de vous et de vos proches.

**Louis Dehousse**  
**Président** ♦

### Activités passées

1 Le 21 juillet, participation au Te Deum en l'église paroissiale, suivie d'une cérémonie au monument aux Morts, rehaussée cette année par la fanfare de Muno.

1 Le 6 août, participation à la cérémonie en hommage aux otages déportés de Fontenoille, cérémonie toujours suivie par plusieurs drapeaux de la région.

### Activités futures

Comme chaque année, les cérémonies habituelles se tiendront à l'automne. ♦



## Ourthe & Aisne

### Mot du président

Chers Amies et Amis,

Nous voici enfin redémarrés et bien lancés.

Le voyage fut une grande réussite. Qui n'en a pas entendu parler ?

L'endroit était fort agréable, ensoleillé et l'équipage de tout âge. Ne parlons pas de la bonne humeur et de l'enthousiasme, c'est une attitude normale chez nous. Nous avons de nouveaux projet, on en parlera plus tard.

Les commémorations du 21 juillet se sont bien déroulées, nous étions sur 4 communes.

Nous étions présents à Rendeux le 11 septembre, pour les fusillés de Marcourt.

N'oublions pas non plus notre repas du 24 septembre, moment de bonne humeur et de gaieté.

### Hommage

Nous avons perdu deux membres de notre section.

✠ Tout d'abord, le 26 mai, **André Catot** rendait les armes à l'âge de 82 ans.



✠ C'est le 1<sup>er</sup> août que **Roland Bertrand** rejoignait André à l'âge de 68 ans.

Tous les deux avaient été Chasseurs Ardennais en leur temps et restaient fidèles à nos valeurs telles que la fraternité, la solidarité, l'appartenance à notre terroir et bien d'autres choses.

Nous leur souhaitons bonne route et nos pensées vont surtout vers leurs familles.

Qu'elles sachent que nous sommes là pour elles si le besoin s'en faisait sentir.

### Activités passées

1 Tout d'abord, **notre voyage en Alsace**, mais laissons Jean-Marie Piérard nous raconter ce périple.



« Deux ans déjà que nous étions en attente de ce voyage sans cesse reporté suite à la pandémie, et enfin arrive ce samedi 4 juin où nous quittons Erezée pour rejoindre Heiligenstein. Nous arrivons juste à l'heure pour prendre un verre d'accueil à l'hôtel et le repas de midi. Dans une superbe véranda construite à l'ancienne, nous dégustons une excellente blanquette de veau, tout en admirant le paysage orienté vers le vignoble alsacien.

Vient ensuite la visite du camp de concentration de Natzweiler – Struthof et son mémorial. C'est là que 52.000 prisonniers de 30 nationalités différentes ont séjourné dans des

conditions inhumaines.

On estime entre 17.000 et 18.000 le nombre de détenus morts dans ce camp.

C'est avec une certaine émotion et à l'écoute des commentaires de notre guide Laëtitia que nous pénétrons dans ces installations. Nous essayons d'imaginer les atrocités qui ont pu se passer entre les années 1941 et 1944. En plus du travail forcé dans la carrière de granit rose située à proximité, les détenus y ont connu la faim, le froid, l'humiliation, la torture et la mort dans les pires circonstances. La personne qui rentrait dans ce camp ne subsistait généralement pas plus de 9 mois. Les baraquements d'époque en bois, les clôtures électrifiées et les quelques éléments encore visibles sont le témoignage de ce qui s'est réellement passé dans ces lieux situés à 810 mètres d'altitude.

La journée se termine sur une note plus festive avec la dégustation de vin bio au domaine du Meckert et par un copieux repas du soir fait de Flammekueches alsaciennes. Six variétés nous sont proposées, dont une sucrée pour le dessert. Vu la météo excellente, la soirée s'est terminée en terrasse dans une ambiance de fête. Le lendemain, après le petit déjeuner et la photo du groupe, nous nous dirigeons vers la ville d'Obernai pour une courte visite et le repas de midi. Vers 14 heures, nous visitons le fort de Mutzig. Celui-ci fut construit par les Allemands entre 1893 et 1916. Il est le plus vaste groupe fortifié de la Première Guerre mondiale. Il s'étend sur 254 ha et était servi par 7000 hommes en 1914. Aujourd'hui, une association "Fort de Mutzig" s'occupe de sauvegarder et de restaurer les matériels divers, ainsi qu'une partie des ouvrages situés dans la



zone nord-ouest du fort. Des bénévoles allemands et français œuvrent ensemble à la sauvegarde de ce patrimoine commun. Ensemble, ils participent également à la recherche historique et organisent les visites. C'est dans une ambiance des plus joyeuses que nous prenons la route du retour. Dans le car, les uns et les autres s'empressent de souffler quelques blagues parfois osées mais hilarantes dans le micro.

Malgré la visite de lieux chargés d'émotions tristes, nous avons vécu deux belles journées. La parfaite programmation des activités et l'ambiance fraternelle du groupe nous donnent l'envie de repartir pour un autre voyage. »

❏ Et n'oublions pas la **MESA** qui s'est déroulée du 21 au 24 juin. Quelques personnes de notre section ont marché, mais quelques personnes de notre section ont également contribué au bon déroulement de la section, Alexia Morsa, Joseph Perin et Laurent Hurni étaient de ceux-là.

Laissons Laurent nous raconter sa participation à la MESA édition 2022.



« Tout d'abord, honneur aux organisateurs et à toutes les personnes ayant contribué à la réalisation de cette édition. Celle-ci a été à la hauteur de toutes mes attentes, car comme toutes les précédentes, son organisation a été impeccable, le tout réalisé avec souplesse et bienveillance envers les participants et pour couronner le tout avec des parcours toujours splendides et intéressants.

Historiquement, les éditions réalisées durant la période sanitaire Co-

vid-19, notamment l'édition tronquée 2020 et son bien-nommé "plan B", organisé par un comité réduit à sa plus simple expression et que je qualifierais de "noyau dur", a contribué à resserrer les liens établis au fil des années précédentes et une véritable amitié est née.

Chronologiquement, c'est durant ces éditions perturbées que Didier Ameeuw, commandant et directeur de la MESA, a été approché par Alexia Morsa, passionnée s'il en est, et que le sujet de mettre en place un contrôle du fléchage a été évoqué pour la première fois. Le susmentionné n'a pas seulement entendu, mais écouté et retenu l'idée pour parfaire, mais surtout réduire, voire éliminer les risques pour les marcheurs de se perdre sur les parcours.

En 2021, les organisateurs confrontés aux difficultés inhérentes liées à la remise sur pied d'une édition comprenant à nouveau une participation conséquente, l'idée initiale a été quelque peu mise en attente.

2022 approchant à grands pas, le besoin d'avoir un binôme pour réaliser cet apport sécuritaire a refait surface. Le recrutement était d'actualité et après plusieurs contacts établis entre Didier Ameeuw, Joseph Perin, Chasseur Ardennais, et Alexia Morsa, cette dernière m'a sollicité et orienté sur la mission, les attentes et proposé de participer. Au vu de ce qui précède, il était difficile de refuser cet honneur.

Au gîte, André Dehaen, "traceur" habituel, a préalablement dispensé des explications et planifié les déplacements et fourni le matériel et équipement requis.

Le binôme initialement prévu, soit Alexia Morsa, marcheuse belge et Laurent Hurni, militaire suisse, a été com-

plété par deux gendarmes suisses, Bertrand Mollier et Nils Dubois.

Mission/bilan:

Les départs ont été effectués avec une heure d'avance par rapport aux départs officiels et je relèverais le peu d'erreurs de fléchage constatés et de corrections nécessaires. Par contre, de nombreux fléchages additionnels et rubalises ont été placés pour éviter des erreurs de parcours pour les multiples participants. Les rubalises pourraient être plus visibles si une couleur vive était utilisée.

Je serais impardonnable de ne pas mentionner Christian Pages, militaire suisse attentionné, qui sous le terme logistique effectue un travail dantesque pour transporter, ravitailler, organiser et mettre sur pied repas, grillades et faisant preuve d'un appui sans réserve au profit des marcheurs.

Sans oublier l'accueil toujours souriant de la famille Pougin, soit : Nathalie, Jacques, Juliette et Noah lors de nos arrivées à chaque étape.

Lors de la dernière étape, à la question posée si nous avons apprécié le fait d'être engagés au profit de l'organisateur, à l'unanimité, la réponse a fusé : Le travail à la carte topographique et la concentration étaient au rendez-vous pour le plus grand plaisir de toute l'équipe.

Si cette mission devait être rééditée, l'équipe répondra très vraisemblablement ceci : "présent". »

❏ Pour le **Te Deum de la fête nationale**, il nous reste à remercier les personnes présentes le 21 juillet à Erezée, à Barvaux et à Manhay, le 23 juillet à Rendeux et le 24 juillet à Hotton.

N'hésitez pas à venir grossir les rangs pour les autres manifestations.

❏ Le 4 septembre au Camp Roi Albert, **aide au Bataillon** à recevoir les familles des Chasseurs partis en mission.

❏ Le 11 septembre à Marcourt, commémoration des fusillés de Marcourt.

## Activités futures

❏ **LE 24 SEPTEMBRE, DATE DE NOTRE BANQUET**

❏ Le 11 novembre, commémoration de l'Armistice

Mais rassurez-vous, on vous rappellera cela en temps utile. ♦





## Vielsalm-3 ChA

### Le mot du président

Chers Amies et Amis,

Notre membre du comité, Vincent De Koninck, a créé une page Facebook accessible via le lien : <https://www.facebook.com/fratchavielsalm-3cha>. Nous vous invitons à y trouver des informations relatives à la vie de la section et des renseignements étoffant l'historique de notre cher ancien 3 ChA.

Les travaux de rénovation du bloc qui abrite notre local de section se terminant, notre ancien quartier "Ratz" semble renaître pour vous y accueillir le plus souvent possible.

Par ailleurs, la fin d'année étant propice au renouvellement de la cotisation (12 €), nous vous saurions gré de la régler sans attendre notre courrier

Au plaisir de vous revoir

----- XX -----

### In memoriam

† Notre "éclaireur" de la classe 1966, **Jean-Claude Mathys**, nous a quittés le 8 juin à l'âge de 75 ans. Il participait fidèlement, avec son épouse Christine, à diverses activités et à notre AG. Notre drapeau, le président, le secrétaire et plusieurs anciens camarades étaient présents à l'enterrement à Liège.

† M<sup>me</sup> **Marie-Antoinette Léonard**, membre adhérente, veuve de M. Joseph Lambert, ancien combattant ChA et président de la FNC-Vielsalm, est décédée le 29 juillet à l'âge de 92 ans. Notre porte-drapeau était présent aux funérailles.

† M. **Léon Rinck**, membre adhérent, est décédé le 16 juin à l'âge de 92 ans.

† M. **Émile Pire**, ancien de la compagnie de marche au Congo en 1960, est décédé le 12 juillet à l'âge de 85 ans.

Nous réitérons nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées.

### Nouveaux membres

C'est avec grand plaisir que nous accueillons dans nos rangs :

- ✦ M. **Mordant Yves** de Charneux-Herve – membre E ;
- ✦ M. **Philippe Willy** de Quaregnon – membre E.

Nous les remercions cordialement pour leur soutien à notre section où ils sont les bienvenus.

### Activités passées

1 Une vingtaine de nos membres ont participé au congrès national à Ham-sur-Heure, le 3 avril.

1 Le président et le secrétaire accompagnaient notre drapeau lors de l'inauguration du sanglier à Chaudfontaine, le 19 mai.

1 Dans le cadre de la journée du souvenir, le 23 juin, notre délégation a fleuri nos monuments de Montleban, Chabrehez, Rochelival et Vielsalm.

1 Le lendemain, une dizaine de nos membres, vétérans de la première marche du souvenir, escortaient notre drapeau lors du défilé final à Houffalize.

1 Le 21 juillet, quelque 15 membres assistaient au Te Deum en l'église de Vielsalm.

1 Le 11 août, dans notre local, des "Anciens" des Cie EMS, d'Appui, et



Te Deum 21 juillet 2022

de la 3<sup>e</sup> compagnie ont fêté le 55<sup>e</sup> anniversaire de leur service militaire et de leur participation à la première marche en 1967. L'échange de photos et l'évocation de bons souvenirs assurèrent le succès de ces retrouvailles.

### Activités futures

1 L'**Assemblée générale** aura lieu le samedi 8 octobre dans les salons du restaurant "Les Contes de Salme", en contrebas de l'église de Vielsalm.

🕒 Vous y êtes attendus dès 11h15 pour l'apéro : 2 Kirs et 5 mises en bouche par personne.

🕒 À 12h15 : Partie académique avec remise des médailles du mérite.

🕒 Vers 13h00 vous sera servi le repas des retrouvailles :

#### Menu :

Petite assiette dégustative

Duo fumé d'Onderval (truite), sauce raifort, herbes fraîches et confit de citron

Pain de viande à l'ardennaise, mêlée de légumes de saison, pommes de terre grenailles

Tartelette de pomme et sa boule glacée au café

Eau à table

Café

**Votre participation de 30 € par personne (membre et un accompagnant – 35 € pour les autres) versée AVANT le 30 septembre sur notre compte BE13 7320 1250 2139, tiendra lieu d'inscription.**

Le président et ses adjoints du comité comptent sur vous pour la réussite de ces retrouvailles.

1 **Cérémonie de l'Armistice** le 11 novembre

RV devant l'église de Vielsalm pour la messe de 11h00 suivie du défilé avec dépôt de fleurs aux monuments de la ville.

Un programme des autres cérémonies dans l'entité de Vielsalm paraîtra sur la page Facebook.

1 **Te Deum** à l'occasion de la fête de **SM Le Roi** le mardi 15 novembre

RV sur le parvis de l'église, en béret vert, à 10h45. Vin d'honneur à la commune.

1 **Goûter de Noël** le dimanche 11 décembre 2022.

Nous vous attendons, nombreux, pour cette dernière activité de l'année, dans notre local, à 15h00, pour y déguster nos habituelles pâtisseries dans notre traditionnelle convivialité. ▶

Votre participation de 8 € est à verser AVANT le 6 décembre sur notre compte BE13 7320 1250 2139.

## Das Wort der Präsidenten

Beste Freunde und Freundinnen,  
Unser Verwaltungsratsmitglied V. De Koninck hat eine Facebookseite die per <https://www.facebook.com/fratchavielsalm3cha> zugänglich ist geschaffen. Wir laden Sie ein alle Infos über das Leben der Sektion dort vorzufinden, ebenso einige historische Gegebenheiten bezüglich unseres Regiments.

Die Renovierungsarbeiten an Kasernenblock der unser Lokal beherbergt sind quasi abgeschlossen, unsere Ratzkaserne erblüht von Neuem und wir können sie jetzt wieder so häufig wie möglich begrüßen. Da das Jahresende herannaht erinnern wir sie daran ihren Mitgliedsbeitrag (12€) bitte schnellstmöglich zu überweisen und zwar bevor sie schriftlich daran erinnert werden müssen.

Ich freue mich darauf sie wiederzuseh'n.

## In memoriam



Wir haben leider zu spät vom Ableben unseres Mitglieds **Peter Holper** von der 3 Kie erfahren, er verstarb bereits am 13. Dezember 2021 im Alter von 74 Jahren.

## Neue Mitglieder

Hoherfreut vermelden wir zwei Neuzugänge in unseren Reihen :

- ✦ Herr **Mordant Yves** aus Charneux-Herve – Mitglied E ;
- ✦ Herr **Philippe Willy** aus Quaregnon – Mitglied E.

Wir bedanken uns herzlichst bei ihnen für die Unterstützung unserer Sektion wo wir sie auf's herzlichste willkommen heißen.

## Vergangene Aktivitäten

1 Etwa zwanzig unserer Mitglieder haben am Nationalkongress in Ham-Sur-Heure am 3. April teilgenommen.

1 Der Vizepräsident und der Sekretär waren mit unserem Fahnen-träger bei der Einweihung des Ardennenjägerdenkmals in Chaud-

fontaine anwesend, später kam der Kassierer ebenfalls hinzu.

1 Im Rahmen des Gedenktags beim Marsch du Souvenir am 23. Juni legte eine Delegation unserer Mitglieder Kränze an den Denkmälern von Montleban, Chabrehez, Rochelival und Vielsalm nieder.

1 Am folgenden Tag waren etwa zehn unserer Mitglieder, Veteranen des ersten Marsches du Souvenir mitsamt unserem Fahnen-träger beim Schlussdefile in Houffalize.

1 Am 21. Juli nahmen 15 unserer Mitglieder am Te Deum in der Pfarrkirche von Vielsalm teil.

1 Am 11. August trafen sich die Ehemaligen der Stabskompanie und der Schwere Waffen Kompanie um das 55 jährige Gedenken ihrer Dienstzeit und die Teilnahme am ersten Marsch du Souvenir von 1967 zu feiern, der Austausch von Fotos und Anekdoten aus dieser Zeit sorgten für das Gelingen dieses Wiedersehens.



## Zukünftige Aktivitäten

1 Die Generalversammlung unserer Sektion findet am Samstag den 8. Oktober in den Räumen des «Les Contes de Salme» statt, gegenüber der Pfarrkirche von Vielsalm.

- 🕒 Empfang ab 11h15 mit Aperitif (2 Kirs) und warme/kalte Häppchen (5 Stück) pro Person.
- 🕒 Ab 12h15 Akademische Sitzung mit Verleihung der Medaillen.
- 🕒 Ab etwa 13 Uhr Wiedersehensmenu mit folgenden Speisen

Kleiner appetitanregender Teller  
Duo geräucherter Ondenvaller Forellen in Raifort Sauce, mit frischen Kräutern und Zitronenkonfit

Ardennen Hackbraten, gemischtes Gemüse, Kartoffelchen  
Apfelkuchen mit einer Eiskugel im Kaffeegeschmack  
Am Tisch gibt es Wasser und Kaffee

Ihre Einschreibgebühr von 30€ pro Person (Mitglied und EIN Begleiter/in – weitere Personen à 35€ p/P) muß VOR dem 30. September auf unser Konto BE13 7320 1250 2139 eingehen und zählt als Einschreibung.

Der Präsident und die Verwaltungsratsmitglied zählen auf SIE damit dieser Tag ein voller Erfolg wird.

1 Die Zeremonie zum Waffentillstandtag vom 11. November – Treffen um 11 Uhr vor der Pfarrkirche von Vielsalm, Teilnahme an der Gedenkmesse mit anschließendem Defilé und Kranzniederlegung an den Denkmälern der Stadt.

Das Programm für die umliegenden Dörfer wird auf der Facebookseite veröffentlicht werden

sobald es spruchreif ist.

1 Am Dienstag den 15. November Treffen um 10h45 vor der Vielsalmer Pfarrkirche um dem **Te Deum** beizuwohnen, mit Ardennenjägermütze und anschließendem Umtrunk im Gemeindehaus.

1 **Weihnachtskuchen und Kaffee**  
Am Sonntag den 11. Dezember um 15 Uhr findet die letzte diesjährige Aktivität unser Weihnachtstreffen in unserem Lokal statt. Es gibt die üblichen Leckereien sowie unsere traditionelle Gastfreundschaft. Ihre **Teilnahmegebühr von 8€ ist VOR dem 6. Dezember auf unser Konto BE13 7320 1250 2139 einzuzahlen und gilt als Einschreibung.** ♦



## Namur

### Le mot du président

Enfin une année pleine de retrouvailles au cours de nos cérémonies locales, mais combien riches en couleurs !

Le 12 juin dernier, nous reprenions intégralement le cours de nos cérémonies à Temploux et Namur. Je n'en dirai pas plus dans cette rubrique, mais je voudrais cependant mettre en exergue un moment solennel de la gestuelle de notre président d'honneur, le Lieutenant général e.r. Jean Chabotier, toujours présent avec Madame, invité à rallumer la flamme au monument de Temploux.

Mais voilà... panne de gaz ! (déjà un coup des Russes !).

Rien n'arrêta notre général. Il prit l'épée déposée sur un coussin de velours et exécuta le drill parfait de la présentation de l'épée, du croisé – pointé et piqué – qui nous a tous émus et impressionnés.

Quelle classe ! Et belle leçon de tradition et d'élégance, à l'égal de nos anciens



Ravivage de la flamme par notre président national d'honneur

transmetteurs du sens de l'honneur et du respect de nos morts et de nos héros, que l'on ne retrouve qu'à l'armée.

Merci Mon Général !

**Michel Gilbert - Président**

### In memoriam

Nous déplorons le décès des personnes suivantes :

✠ Monsieur **Maurice Trembloy**, par ailleurs président de la section de Ciney (+), était également membre de notre section. Depuis plusieurs années, il assistait fidèlement à l'hommage rendu à Temploux au pied de la stèle du verger, où son papa avait vécu les tragiques événements de mai 1940. Cette année, étant hospitalisé, il avait confié la mission du dépôt de gerbe à Jeaninne, sa secrétaire. La veille de la cérémonie, nous apprenions que Maurice nous avait quittés... Qu'il repose en paix dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu et apprécié à sa juste valeur.

✠ Monsieur **Albert Frédéric**, membre

de notre section et de son comité durant de nombreuses années, que nous avons plaisir à revoir lors des manifestations de la Fraternelle.

Aux familles et aux proches, nous présentons nos sincères condoléances.

### Activités passées

📅 12 juin 2022, Temploux – Namur (Voir l'article consacré à cet événement dans la rubrique "Vie de la Fraternelle").

📅 18 août 2022, Namur – Notre président a pris part aux cérémonies d'hommage rappelant les funestes bombardements d'août 1944.

### Activités futures

📅 11 novembre 2022, Namur – Office religieux et cérémonie à l'occasion de l'Armistice.

📅 15 novembre 2022, Namur – Te Deum et cérémonie pour la Fête du Roi. ♦



## Saint-Hubert

### Hospitalisations

Nous présentons à tous nos membres malades ou hospitalisés nos vœux de prompt et complet rétablissement.

### In memoriam

M<sup>me</sup> **Rita Magnée-Effinier**, belle-mère de notre membre adhérent M. Michaël Toussaint, est décé-

dée à Marche-en-Famenne le 12 août 2022 à l'âge de 74 ans.

À la famille endeuillée nous réitérons nos sincères condoléances.

### Activités passées

📅 MESA 2022 : Notre membre Marie-Christine Codde en renfort au secrétariat et notre secrétaire Marie-Anne Liégeois à la distribution d'eau se sont portées volontaires pour appuyer la MESA cette année. Je les remercie beaucoup pour leur engagement.

📅 21 juillet : Te Deum à la basilique de Saint-Hubert. Présence de nombreux drapeaux, des autorités communales et d'une délégation de notre section.

📅 20 août : Cérémonies du souvenir à Anloy-Bruyères en présence de

notre drapeau accompagné d'une délégation de notre section.

### Activités futures

📅 30 septembre : Conseil d'administration à Marche-en-Famenne.

📅 26 octobre : Fête de la Saint-Hubert.

📅 11 novembre : Commémoration de l'Armistice.

📅 15 novembre : Fête du Roi.

### Divers

Lors d'un changement d'adresse ou lors d'événements importants survenus à un membre de notre section régionale, veuillez prendre les mesures nécessaires pour prévenir votre président Serge Toussaint ☎ 061/613887 ou GSM 0498 455918. ♦





## Section régimentaire

### Le mot du président

Amis Chasseurs Ardennais,

Enfin, et oui enfin, nous regagnons le Camp Roi Albert pour notre AG du 29 septembre.

Tout le comité est heureux de vous retrouver dans "nos" murs.

Cette journée sera l'occasion de partager le vécu de ces derniers mois.

Nous avons ainsi laissé du temps pour vous permettre de discuter en ne programmant pas d'exposé.

Concernant les activités passées, les membres de la section ont été mis à contribution et ont surtout répondu à l'attente.

Que par la présente, vous en soyez remerciés !

Fraternellement vôtre,

**Didier Ameeuw - Président**

### In memoriam

† **Marie-Josée Lekens**, épouse de notre membre Frans Rodberg, née à Tessengerlo le 7 octobre 1939 et décédée à Schaffen-Diest le 4 juin 2022.

† **Louis De Cleen**, décédé le 22 avril 2022.

Nous présentons aux familles endeuillées nos sincères condoléances.

### Activités passées

📅 **22 mai : Cérémonies à Courtrai et Vinkt**

Participation de membres du comité.

📅 **23 mai : Cérémonie au cimetière américain de Neuville-en-Condroz**



Une délégation du Bataillon de Chasseurs Ardennais et la Section Régimentaire, qui a repris les traditions de la Fraternelle Patton, ont rendu hommage aux soldats américains enterrés au cimetière militaire américain de Neuville-en-Condroz.

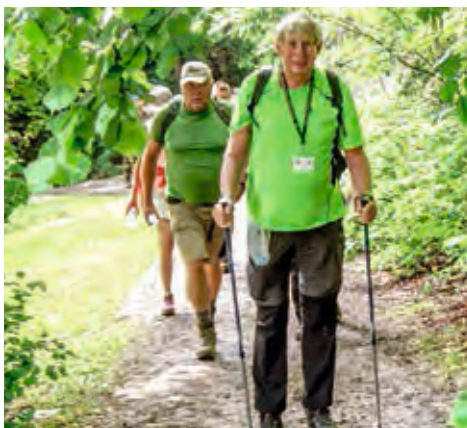
📅 **12 juin : Cérémonies à Temploux**  
Participation du comité.



📅 **21 au 24 juin : MESA**

#### • Marche

Quelques membres ont marché, d'autres ont appuyé les organisateurs.



• **Journée du Souvenir : 23 juin**  
Participation du comité.

• **Défilé final à Houffalize : 24 juin**  
Présence de membres de la section.

📅 **26 juin : Info-famille – NATO enhanced Forward Presence (eFP) Lituanie**

Des membres de la section ont donné un coup de main à notre Bataillon afin d'organiser cette journée. Merci.

📅 **16 juillet : Cérémonies au Cénotaphe à Londres**

Présence de Vétérans de la section.

📅 **21 juillet : Défilé national - Vétérans**

Participation de Vétérans de la section.

📅 **28 août : BBQ comité**

Ce fut l'occasion de coordonner l'AG du 29 septembre.

### Activités futures

**29 septembre : AG et fête de Saint-Hubert**

Détails : voir revue précédente et courrier.

### Promotions au Bataillon

Ont été promus le 26 juin dernier :

- ✦ le Capitaine **Roland Puffet** au grade de Commandant,
- ✦ l'Adjudant-chef **Olivier Collin** au grade d'Adjudant-major,
- ✦ les Sergents **Fabien Maniet, David Waluga, Philippe Faille, Evan Ottelet et Coenegracht** au grade de 1<sup>er</sup> Sergent,
- ✦ le Caporal-chef **Frédéric Saussez** au grade de 1<sup>er</sup> Caporal-chef.

Nous les félicitons chaleureusement.

### Hospitalisations

Nous souhaitons à nos membres, qui sont ou seraient hospitalisés, un prompt rétablissement en espérant les revoir bientôt parmi nous à nos prochaines manifestations. ♦





## Huy-6 ChA

### Nouveaux membres

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux membres : **Guillaume Vander Vorst** et **Jean-Pierre Evers**.

### Hospitalisations

La section souhaite un prompt rétablissement à tous les membres malades ou hospitalisés. Nous espérons les revoir rapidement en pleine forme.

### MESA 2022

MESA 2022, nouvelle cuvée, direction le camp de Bastogne organisé avec brio par le 12/13 Li, nous voici volontaires pour la Fraternelle, l'un à la distribution des bouteilles d'eau et l'autre à l'encodage des marcheurs.



Lever alors que le soleil dort encore, petit stop à la cantine avant de prendre la direction de l'étape du jour. La MESA, c'est retrouver les amis rencontrés en 2021, c'est nouer de nouvelles amitiés, c'est installer la zone des inscriptions et celle de la distribution des bouteilles d'eau. C'est la déferlante des marcheurs, les pressés, ceux qui prennent le temps de parler et prendre quelques photos, ceux qu'on revoit avec plaisir, ceux accompagnés de leurs chiens ou parfois l'inverse, sans oublier les centaines d'écoliers.

La MESA, c'est aussi le souvenir, de ceux et celles qui ont donné leur vie pendant la Deuxième Guerre mondiale pour notre liberté, tout au

long des quatre jours de la marche.

La MESA, c'est la rencontre avec un groupe de jeunes souffrant de handicap mental. Oh, les étoiles dans leurs yeux, le moment extraordinaire pour eux de participer à cette marche, de loger au camp, la fierté de dire : « Aujourd'hui, j'ai marché 16 km ! », celui qui demande : « Je peux vous serrer la main ? » « Oui, bien sûr nous pouvons nous serrer la main. Oui, bien sûr tu peux serrer la main des autres membres de l'équipe de la distribution de l'eau. »

La MESA, c'est aussi l'imprévu quand le job est fini, d'aller à la grande halte, d'assister à une cérémonie, de revoir la maison où ma famille a vécu pendant quatre ans, de prendre le bus ou d'embarquer dans la voiture d'une amie pour retourner au camp, c'est la fierté de dire à un marcheur : « Bravo pour votre 49<sup>e</sup> participation » ou « Bravo pour votre première médaille », c'est le retour au camp et de découvrir qu'il n'y reste que quelques véhicules. Que de belles choses vécues en quatre jours, restent les souvenirs et les photos en rêvant à la MESA 2023.

### L'A.G. 2022

Notre AG se tiendra le **samedi 8 octobre 2022** à midi au restaurant "La Goutte" – Chaussée de Tirlemont 16 – 4261 Latinne. Les détails parviendront par courrier.

### Invitation à un colloque – 9 novembre 2022

**Quel avenir pour la transmission de la mémoire portée par les cérémonies patriotiques ?**



À l'initiative du comité de coordination des associations patriotiques de Huy et sa région (CO.CO.D.A.P.H.E.R.)

Depuis plusieurs années, on constate que les cérémonies patriotiques ne rassemblent plus grand monde. Or le message que nous nous efforçons de diffuser à chaque fois est en faveur d'une démocratie vivante et d'un appel à la vigilance contre les extrémismes de toutes natures.

La reprise des cérémonies en présentiel après le confinement n'a fait que confirmer ce désintérêt, ce qui a motivé notre comité de coordination à proposer une réflexion sur le fond et d'y inviter toutes les associations patriotiques, les jeunes des niveaux

primaire et secondaire, ainsi que tous les responsables publics qui se sentent concernés par cette évolution inquiétante.

C'est pourquoi nous vous invitons à réserver le mercredi 9 novembre 2022 et à venir à Huy pour partager avec nous vos constats, vos réflexions et vos suggestions, afin de pouvoir mettre en œuvre des solutions concrètes dès 2023.

Le programme que nous avons prévu est le suivant :

- 🕒 13h00 : Cérémonie du Relais sacré au Monument de la Victoire, Square Henrion à Huy suivi du colloque au Centre culturel ;
- 🕒 14h00 : Accueil par le président du comité de coordination des associations patriotiques ;
- 🕒 14h05 : Ouverture par l'échevin des associations patriotiques ;
- 🕒 14h15 : Introduction par le ministre des pouvoirs locaux du Gouvernement de Wallonie ;
- 🕒 14h30 : Travail de mémoire et transmission – Prof Philippe Raxhon, docteur en histoire, professeur à l'ULiège ;
- 🕒 15h15 : Lutter contre les populismes et les extrémismes au niveau local, le rôle des pouvoirs locaux et des associations – Prof Jérôme Jamin, docteur en sciences politiques et sociales, professeur à l'ULiège, président de l'ASBL Les Territoires de la Mémoire ;
- 🕒 16h00 : Panel de présentation d'outils concrets ;
- 🕒 16h45 : Synthèse par Jean-François Bachelet, docteur en Sociologie, chargé de cours à l'ULiège ;
- 🕒 17h15 : Clôture par la ministre de la Défense, en charge des Victimes de la Guerre et du War Heritage Institute ;
- 🕒 17h30 : Fin du colloque.

La participation à ce colloque est gratuite mais, pour nous permettre de prévoir la logistique adéquate, il est **souhaitable de s'inscrire**. Pour tout renseignement, nous vous remercions de vous adresser au président du comité de coordination des associations patriotiques de Huy et sa région :

Jacki Pleinevaux :  
[jpleinevaux@skynet.be](mailto:jpleinevaux@skynet.be) ou  
0477.29.07.80 ▶

## Recherche de témoignages

Par Jean-Pierre Evers, historien amateur de 48 ans et nouveau membre de la section et du comité de coordination des associations patriotiques de Huy et sa région



Après un premier livret sur les combattants de Braives morts durant la Première Guerre mondiale, je prépare une brochure sur les faits d'armes de la soixantaine de combattants de Wanze (soldats, résistants, prisonniers politiques) décédés pendant la Seconde Guerre mondiale.

En particulier, neuf furent des Chasseurs Ardennais :

- **Adrien Balaine**, 3<sup>e</sup> Régiment (297/1388), décédé le 10 mai 1940 à Rochelival ;
- **Joseph Pirlot**, 3<sup>e</sup> Régiment (297/1598), décédé le 21 mai 1940 à Etterbeek dans un accident ;
- **Ernest Gilot**, 6<sup>e</sup> Régiment (297/676), décédé le 26 mai 1940 à Gottenem ;

- **Philippe Tettelin**, 6<sup>e</sup> Régiment (297/705), décédé le 26 mai 1940 à Gottenem (ami d'Ernest Gilot, ils sont décédés ensemble au champ d'honneur) ;

- **Léon Danze**, 2<sup>e</sup> Régiment (296/703), décédé le 27 mai 1940 à Tielt ;

- **Georges Smal**, 6<sup>e</sup> Régiment (297/1050), passé aux Partisans armés et fusillé le 10 octobre 1943 à Liège ;

- **Léon Charlier**, 1<sup>er</sup> Régiment (???/???), passé à l'Armée secrète ("Bob", groupe Zoro) et tué au combat à Thys (Crisnée) le 22 avril 1944 ;

- **Odile Nokin**, 6<sup>e</sup> Régiment (112/81195), ex-12<sup>e</sup> Régiment de Ligne, passé à l'Armée secrète et tué au combat à Vyle-et-Tharoul (maquis de Bagatelle) le 7 septembre 1944 ;

- **Jules Mulquet**, ? (???/???), passé à l'Armée secrète ("Buffalo", Zone IV, secteur Huy-Waremme, refuge Marsouin) et mort en déportation à Essen le 23 octobre 1944.

Ensuite, je cherche à entrer en contact avec les descendants de ces combattants dans un but de transfert de mémoire. J'ai pu

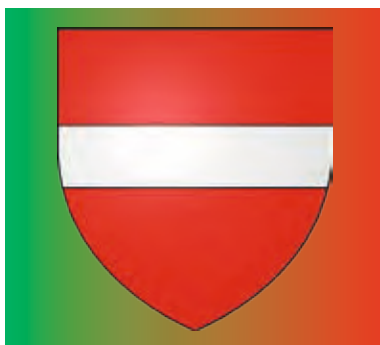
établir que Philippe Tettelin, Léon Charlier et Odile Nokin ont été mariés et eu des enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Ainsi, j'ai pu converser avec Hervé Tettelin, petit-fils de Philippe Tettelin et sommité dans le monde scientifique (il vit aux États-Unis). J'ai également des contacts avec Antoine Renglet, arrière-petit-fils de Léon Charlier et historien hutois. Et j'ai pu parler à Guy Nokin, fils d'Odile Nokin. Tous les autres combattants de ma liste étaient célibataires, avec un doute en ce qui concerne Georges Smal.

Enfin, je cherche des documents d'archives sur l'ancienne caserne Binamé à Antheit qui hébergeait, depuis 1937, le bataillon d'instruction du 3<sup>e</sup> Régiment de Chasseurs Ardennais. Cette caserne portait le nom d'un lieutenant du 1<sup>er</sup> Régiment de Carabiniers, tué à Pervijze le 23 octobre 1914 pendant la bataille de l'Yser lors de la Première Guerre mondiale.

Jean-Pierre Evers

[jean.pierre.evers@gmail.com](mailto:jean.pierre.evers@gmail.com)

GSM : 0474 96 11 63 ♦



## Bouillon

Chers Membres et Amis Chasseurs Ardennais,

C'est avec fierté que je vous délivre le texte ci-dessous concocté par ma fille Juliet.

Après ces 2 années difficiles dues à la pandémie, nous avons pu reprendre nos activités.

Avant le Covid, nous organisons une marche commémorative avec les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaires des écoles de la commune de Bouillon. Cette année 2022, elle a eu lieu le 10 mai. Sur un parcours de 14 km, les enfants ont présenté un exposé relatant les différents lieux de mémoire. La 4<sup>e</sup> compagnie du Bataillon est venue encadrer les élèves. Ceux-ci étaient ravis de voir des militaires.



10 mai 22

L'activité suivante était le 21 juillet, jour de fête nationale. La journée a débuté par le montage du drapeau au belvédère par notre équipe, suivie de notre traditionnel petit-déjeuner avec nos membres. Après le Te Deum, un dépôt de gerbes a été effectué par les autorités communales aux différents monuments.



21 juillet 22

C'est avec une grande tristesse que nous vous informons du décès de deux de nos membres.

† **Marc Nicolas** était une figure emblématique du village de Bellevaux. Tous les matins, il faisait sonner manuellement les cloches de l'église. Il nous a quittés ce 12 juillet à l'âge de 82 ans.



† **Marcel Body** a été instituteur à l'école de Noirefontaine pendant de nombreuses années, il nous a quittés le 30 juillet à l'âge de 95 ans.



Pour terminer, l'assemblée générale de la section de Bouillon aura lieu **ce 6 novembre** et, cerise sur le gâteau, nous avons l'honneur d'organiser le **congrès national le 22 avril 2023** dans notre magnifique ville de Bouillon. Bloquez ces dates dans vos agendas ! ♦



## Bertrix-Paliseul

### Le mot du président

Les vicissitudes de la vie nous amènent souvent à rebondir pour repartir vers l'avant. De nouveaux projets, familiaux ou professionnels, se mettent en place. Ils font table rase des échecs et les jettent aux oubliettes. De même, à l'issue d'une carrière bien remplie, à l'entame de la pension, nous sommes généralement intarissables lorsque nous évoquons les bons moments passés et peu loquaces quant aux épisodes difficiles. Ces réactions sont naturelles et humaines.

A contrario, le devoir de mémoire qui anime toutes les cérémonies patriotiques, lui, doit être entretenu de toutes nos forces, jour après jour. Vous, les anciens, qui avez appris de vos pères, ne ménagez pas vos efforts pour instruire les jeunes qui pourront ainsi, à leur tour, perpétuer la valeur des sacrifices consentis par nos parents.

### In memoriam

✠ Madame **Marie-Anne Klels**, née à Namur le 6 mars 1958 et décédée à Arlon le 12 août 2022. Elle était la fille d'Edouard Klels, président de notre section de 1967 à 1988. Marie-Anne était membre adhérent depuis plus de 30 ans.

Nous réitérons nos condoléances à la famille.

### Jubilé

✦ Noces de diamant (60 ans) : M. **Gérard Dasnois** et M<sup>me</sup> **Ida Jourdan** de Bertrix ;

✦ Noces d'or (50 ans) : M. **René Martelange** et M<sup>me</sup> **Vitaline Willemet** de Bertrix.

Tous nos vœux de bonheur et encore beaucoup de bons moments ensemble !

### Nouveau porte-drapeau à la section de Bertrix-Paliseul

M. **Gérard Vaulet**, pensionné au terme d'une carrière à la Gendar-



merie, puis à la Police, a repris le poste de porte-drapeau de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais le 1<sup>er</sup> juin 2022. Nous le remercions vivement pour son investissement.



Notre section a reçu son drapeau le 16 septembre 1973 au domaine de Ronfay, à Ochamps. Le drapeau a été offert pour un tiers par l'Administration communale de Bertrix, et pour deux tiers par M. et M<sup>me</sup> Paul Van Den Corput qui en était la marraine et membre d'honneur de la Fraternelle. Cette année-là, la section comptait 311 membres avec un comité composé d'Edouard Klels à la présidence, d'Albert Hartert à la vice-présidence, d'Emile Colson comme secrétaire-trésorier et de Marcel Lebas comme secrétaire-adjoint. Le porte-drapeau à l'époque était M. Joseph Giltaire, décédé en 1984.

### Activités passées

1 19 juin 2022 : 78<sup>e</sup> anniversaire de la prise d'otages du Banel.

1 23 juin 2022 : Participation à la journée du souvenir MESA avec notre porte-drapeau.

1 21 juillet 2022 : Après une interruption de trois ans, en cette fête nationale, Bertrix recevait sa ville sœur, Charmes (Vosges). Cortège au départ de l'arsenal des pompiers. Halte à la plaque des fusillés. Office et Te Deum en l'église décanale de Bertrix où 11 porte-drapeaux entouraient le chœur. Dépôt de fleurs par les deux villes et la 260<sup>e</sup> Compagnie Munitions au monument des deux guerres. Discours du bourgmestre Mathieu Rossignol et du maire de Charmes. Verre de l'amitié au Bertrix Hall suivi d'un repas pour certains. À 17h30, départ vers la stèle Sassoon à Mortehan et le monument aux morts de Cugnon.



1 31 juillet 2022 : Cérémonie d'hommage aux otages du 27 juillet 1944. À l'issue de l'office religieux avec la présence des porte-drapeaux, un dépôt de fleurs eut lieu au monument aux victimes des deux guerres en présence de M<sup>me</sup> Marie-Chantal Sauvage, petite fille de Joseph Sauvage.

### Récit de la prise d'otages du 27 juillet 1944

(Extraits de l'allocution de M. Jean Renson, prononcée le 27 juillet 2006)

« Il était presque 5 h du soir en ce 26 juillet 1944. Au lieu-dit "Le Saut-pont", il y avait un petit bois de conifères, lieu bien connu des courriers et des gens de l'ombre. Intéressant parce qu'on voyait de loin la route bien droite et qu'on était bien camouflé par des sapins non élagués. C'est à cet endroit que le piège, initié par le F.I., fut installé (NDLR : Le Front de l'Indépendance est un mouvement de résistance lancé par le parti communiste Belge en octobre 1941) Au moment où arriva un courrier à vélo, au départ de sa mission, à qui on fit faire demi-tour instantané, un bruit de pot d'échappement se fit entendre du côté de Biourge. Une moto apparut bientôt, une Saroléa, conduite par un homme en uniforme. Les mitraillettes crépitèrent. L'homme et la moto continuèrent une centaine de mètres avant d'achever leur course à même le sol. La seconde rafale fut mortelle pour le "chef de la police rurale des provinces de Namur et Luxembourg. Sitôt fait, les maquisards refluèrent prestement, abandonnant corps et engin en plein milieu du chemin.

Tel le peuple des oiseaux se tait soudain à l'approche du prédateur puis s'égaille en tous sens, ainsi la population bertrigeoise réagit-elle quand elle apprit que "le Chabot était mort" (...) Vers 1730 h un camion allemand, venant de Neufchâteau, passa par là. Environ une ►



heure plus tard, des gens d'Orgeo, venus à un enterrement à Bertrix, repassèrent à vélo par cet endroit. Ce qu'ils découvrirent leur fit redescendre avertir M<sup>me</sup> Chabot, laquelle, tout cris, tout larmes, fonça par la rue de la Gare, reconnaître son mari.

Le commandant allemand, logeant à la maison Heynen, apprit la nouvelle à Firmin Body, qui travaillait au local des pompiers tout proche, et ajouta : "Ils ont une liste et il y aura des otages" (...)

Au milieu de la nuit commença la chasse aux otages d'un certain âge. Sur ordre de la Kommandatur de Neufchâteau, la Feldgendarmarie de Bertrix (dont l'effectif était de 6 hommes) vint à 1 heure du matin cueillir en premier **Charles Nannan** à son domicile du 27 rue des Combattants. On ne lui accorda aucune liberté. De par sa situation, il avait des contacts avec les Allemands. Quelques temps auparavant déjà, un de ceux-ci avait prédit qu'on allait s'occuper des secrétaires communaux pour leur manque de collaboration.

À 5 h du matin, **Joseph Sauvage**, Maréchal des Logis de la Gendarmerie à la retraite, fut pris sur le pas de sa porte, au 272 rue de la Gare. Il fut séquestré à la maison du Ministre Pierlot. (...) À la rue du Culot, il faisait encore nuit quand les camions allemands, le capot tourné vers le dessus de la rue, occupèrent le terre-plein situé face à l'abattoir. Au N°40, ils emmenèrent **Henri Guidart**, célibataire, percepteur des postes. Sur le haut de la rue, au n° 2, ils ajoutèrent à leur butin **Arthur Baijot**, ouvrier au chemin de fer. (...)



NANNAN



GUIDARD.H



CASIN.J



BOUCHE.O



LAIME.A

Lorsque l'aube pointa son nez sur Bertrix, c'est le Quartier de Renau-mont qui subit la razzia. Au n° 8 de la rue, **Jean Casin**, qui était prioritairement garde forestier et **Louis Firmin Lambermont**, célibataire, au 105, durent grimper dans le camion.

Du côté de la rue des Combattants (n° 3), ce fut le tour d'**Ovide Bouché**. Il devait travailler aux ateliers l'après-midi où il était contremaître de cour. Non loin de là, à la rue du Gibet, à l'ombre du château d'eau, c'est **Lucien**

**Molitor** que l'on vint quê-rir. Toujours au centre de Bertrix, au 30 de la rue des Maisonnettes, **Alice Laime** n'y échappa non plus. Tenancière de "La Maison des Huit Heures", sur la Grand Place, à l'angle de l'allée du cimetière, elle passait, aux yeux des Allemands, pour être communiste et, paraît-il, le noyau de la résistance F.I. fréquentait son café.

**Jean Mahy**, dont le père était mort la veille, ne voulut pas se cacher dans la grange du 18 rue de la Petite Cornée. Les Allemands venus frapper à sa porte lui laissèrent le temps de chausser ses souliers mais non de prendre un bagage. (...)

Des mères, des épouses ou des sœurs d'otages, tentèrent d'aller leur porter quelque nourriture ou une valise. Elles se firent souvent rabrouer avec insolence par les 4 ou 5 S.S., d'environ 16 ans qui montaient une garde vigilante et goguenarde. La mère de Jean Mahy parvint à lui porter sa mallette, dans la matinée ; la mère et la sœur de Joseph Sauvage purent récupérer les timbres de ravitaillement que le père avait sur lui. (...)

En fin de matinée, peu avant midi, les otages détenus dans la maison Pierlot furent chargés dans des camions réquisitionnés. Ceux-ci prirent la direction d'Arlon, en passant par la rue de la Gare avant de rallier

Neufchâteau. Les otages passèrent plus d'un mois à la prison d'Arlon, emmenés sans doute quelques fois, pour des interrogatoires, à la maison Carey, siège de la Gestapo. (...)

Le 29 août, un convoi de 6 camions réquisitionnés conduisit, parmi une centaine d'autres, nos dix otages Bertrigeois, vers la gare de Namur. Le 30 août, ils seront embarqués dans un convoi ferroviaire de 40 wagons à bestiaux à raison de 50 hommes par wagon jusqu'au camp de concentra-tion de Neuengamme

où ils arriveront le 2 septembre vers 5 heures du matin. Les prisonniers avaient passé 4 jours et 3 nuits dans ce train, nantis d'une maigre ration alimentaire calculée sur 3 jours et presque sans boisson.

Dix membres de la prise d'otages de ce 27 juillet 1944 ne sont jamais revenus vivants :

Ovide Bouché et Alice Laime morts à **Ravensbrück** ;

Jean Mahy mort à **Versen** ;

Arthur Baijot, Jean Casin, Henri Guidart, Louis Firmin Lambermont, Lucien Molitor, Charles Nannan et Joseph Sauvage, morts à **Neuengamme**. (...)

En date du 13 juin 1945, "L'Avenir du Luxembourg" constatait que seulement 4 des 26 otages étaient rentrés. Quelques urnes ou cercueils, rapatriés solennellement, aideront les familles à entamer leur deuil ; les autres otages avaient déjà mêlé leurs cendres à une terre étrangère, aux confins du Rideau de Fer. C'est pour eux en particulier, et globalement en souvenir des 25 prisonniers bertrigeois que, le 25 octobre 1953, fut inaugurée la chapelle des Martyrs, cénotaphe voulu par Madame Delogne, présidente des mères et veuves des prisonniers politiques. » ►



SAUVAGE.J



BAIJOT.A



LAMBERMONT.L



MOLITOR.L



MAHY.J

## Récit : Le maquis d'Orchimont, dit des Bérêts verts

Deux groupes principaux de maquis de cette espèce ont été organisés en Belgique: ceux de "l'Armée Secrète" et ceux des "Milices Patriotiques". Ce serait parler un peu vite de dire que les uns étaient de droite et que les autres étaient communistes. Car d'un côté comme de l'autre, à cette époque, on ne demandait pas aux recrues d'exhiber une carte de parti. N'empêche que socialement parlant, il est vrai que les "Milices Patriotiques" rattachées au "Front de l'Indépendance" se recrutaient dans des milieux plus modestes ou plus progressistes, tandis que les anciens militaires, des membres des divers groupements scouts, une jeunesse plus traditionnelle, préféraient un encadrement assuré par des officiers recrutés au sein de "l'Armée Secrète".

Le maquis dont on veut vous raconter un des exploits est celui d'Orchimont.

Orchimont sur la Basse Semois, a été pourvu à partir d'octobre 1943 d'un commandement relevant de "l'Armée Secrète" ( zone 5, secteur 5, groupe D ). Mais, déjà longtemps auparavant, d'anciens Chasseurs Ardennais et de jeunes patriotes avaient commencé à se rassembler dans ce territoire entre Alle et Vresse, entre la frontière française et Carlsbourg. Ils s'entraînaient en vue d'actions qui étaient très vraisemblablement à prévoir si, dans la progression des armées alliées, la Meuse devait jouer un rôle d'obstacle plus important qu'elle ne l'avait joué en mai 1940 dans la progression des armées allemandes. La région n'était certes pas située sur les grandes lignes de communication militaires. L'occupation militaire ennemie était d'ailleurs assez réduite, à l'exception

d'un détachement de la Kriegsmarine installé à Bièvre à partir du printemps 1944. Les liaisons avec l'émetteur radio de Mogimont exigeaient cette protection. Dès les premières semaines de 1944, le groupe d'Orchimont est bien structuré. Il a été muni d'armes par deux parachutages nocturnes qui se sont étalés sur une neige épaisse. Deux autres parachutages auront lieu en mai et en août.

Le 21 septembre 44, quinze jours après la libération de Bruxelles, dix quadrimoteurs anglais déverseront en plein jour, des containers chargés d'assez d'armes pour permettre à une troupe bien entraînée de jouer un rôle important. Cette troupe entendait d'ailleurs s'inscrire dans la tradition régionale. Les hommes avaient été pourvus du bérêt vert des Chasseurs Ardennais. Ils n'en étaient pas peu fiers...

(À suivre) ♦



## Ciney-Gedinne - Rochefort



C'est avec tristesse, que nous avons appris le **décès de Maurice Tremblay**, notre président. C'est accompagné de ses amis portedrapeaux qu'il a été inhumé à Hargimont, son village natal.

Maurice avait repris la présidence de la section le 28/04/2002.

### Maurice,

*Lors de notre rencontre, le courant entre nous est tout de suite passé.*

*Tu étais, je pense, heureux de voir que ta section de la Fraternelle allait continuer à vivre.*

*Tu avais fait part de ta fatigue à gérer tout, tout seul.*

*J'ai rencontré chez toi et chez Simone, une bienveillance et une vraie gentillesse.*

*En vrai Ardennais, tu savais ce que tu voulais et le faisais savoir. Ces derniers mois n'ont pas été faciles, ta santé s'est détériorée et tu étais si fatigué. Tu avais dû renoncer à venir à Temploux, cérémonie qui te tenait à cœur en souvenir de ton papa.*



Temploux - À la stèle du verger

*Comme un clin d'œil du ciel, tu es parti la veille de cette commémoration. Malgré ton absence, une gerbe a été déposée au Verger.*

*Merci Maurice pour ton investissement au service de la Fraternelle.*

*Repose en paix.*

**Jeannine Lambert - Secrétaire**

Nous devons également déplorer le **décès de Monsieur Bernard Therer** décédé le 28 janvier 2022. Il fut milicien à Spich en 1964/1965. Il était affilié à notre section depuis 2015. Avant cette date, il cotisait à la section de Namur.

À la famille éprouvée, nous présentons nos condoléances.

## Notre drapeau était présent

- 📅 À Courtrai et à Vinkt le 22 mai ;
- 📅 À la journée du souvenir dans le cadre de la MESA le 23 juin ;
- 📅 À Marloie pour la commémoration du bombardement du 21 mai 1944 ;
- 📅 Le 21 juillet à Marche-en-Famenne. ♦



## Arlon-Attert

### In memoriam

✠ Monsieur **Yves Jaumotte**, membre E, décédé à l'âge de 93 ans.

✠ Monsieur **Jean Petron** de Waltzing décédé à Bastogne à l'âge de 89 ans.

Nos sincères condoléances aux familles endeuillées.

### Nouveaux membres

✦ **Monsieur et Madame Chleide-Therer**, membres adhérents, rue du Palais de Justice, 10 à 6700 Arlon.

✦ **Monsieur et Madame Van Overmeire-Gits**, membres adhérents, rue Petite franchise, 22 à 7170 Manage.

✦ **Madame Solange Winkel**, membre adhérent, rue des Cerisiers, 63 à 6791 Athus.

✦ **Monsieur Fernand Thill**, membre adhérent, rue du Castel, 23 à 6780 Messancy.

Nous remercions les deux derniers membres de la section d'Athus pour leur attachement aux Chasseurs Ardennais. ►

## Activités passées

1 3 avril 2022 : Participation au congrès national à Ham-sur-Heure. Un bus fut mis à disposition par le national pour faire le déplacement. Les sections de Virton, Bertrix, Bastogne, Saint-Hubert et Marche s'associent à cet événement.

1 22 juin 2022 : Départ de la MESA (Étape 2).

1 21 juillet 2022 : Cérémonie multiconfessionnelle à l'occasion de la Fête nationale en la synagogue à Arlon en pré-

sence des autorités militaires et civiles.

1 Excursion 2022 : L'excursion initialement prévue le 16 septembre à Rochehaut a été annulée.

## Activités à venir

Participation aux cérémonies commémoratives sur le site de la Côte Rouge (Metzert) et au Monument des Scouts (Quatre-Vents).

• 16 novembre 2022 :

🕒 10h30 : Messe en l'honneur de Saint-Hubert en l'église de

Waltzing.

🕒 12h : Repas des retrouvailles en cette même salle à Waltzing.

• Inscriptions auprès du

➤ président : Félicien Wiseler – Tél : 063-22-25-21 – Mail : [felicienwiseler@gmail.com](mailto:felicienwiseler@gmail.com)

➤ ou du trésorier-secrétaire : Jacques Dechambre – Tél : 063-22-46-37 – Mail : [jackdech@yahoo.fr](mailto:jackdech@yahoo.fr).

• **P.A.F. 30 Euros. Veuillez verser ce montant sur le compte : BE : 38 0015-6206-6172. La preuve du paiement fait office de réservation.** ♦



## Bastogne-2 ChA

### Tristesse

Nous ne déplorons pas de décès connus par notre comité. Au cas il y en aurait, la section régionale de la Fraternelle présente ses sincères condoléances aux familles endeuillées.

### Hospitalisations

N'ayant pas eu connaissance de membres malades ou hospitalisés, à ceux qui sont dans le cas nous souhaitons un prompt rétablissement.

## Activités passées

1 MESA et ses diverses cérémonies du 21 au 24 juin.

1 Cérémonie au cimetière de Bastogne en l'honneur des 28 soldats français tombés sur notre territoire lors de la guerre 14-18 le 13 juillet.

1 Te Deum à l'église de Bastogne pour la Fête nationale le 21 juillet.

## Activités futures

1 Notre A.G. à l'Hôtel de Ville de Bastogne le **23 octobre** à 10h suivie d'un dîner à Marenwez / Bastogne.

### Ordre du jour :

1. Accueil par le président.
2. Rapport du trésorier
  - a) bilan 2021
  - b) projection 2022.
3. Rapport des vérificateurs aux comptes.

4. Rapport du secrétaire.
5. Situation numérique par le trésorier.
6. Remise des médailles & diplômes aux décorés.
7. Divers.
8. Clôture par le président.
9. Hymne national et Marche des Chasseurs Ardennais.
10. Verre de l'amitié offert par la Ville de Bastogne.

À l'issue de l'A.G. et après le verre de l'amitié, nous pourrions poursuivre la journée en partageant dans la convivialité un excellent repas. Ce repas sera servi au **Chalet Royal à Marenwez / Bastogne**, dont voici le

### Menu unique :

Apéritif avec 3 mises en bouche (chaud & froid) et chips.

Cassiolette de scampis gratinés façon du chef.

Pavé de veau bardé au lard fumé de Marvie et fromage d'Orval, sauce marchand de vin aux échalotes, accompagné de légumes chauds, pommes duchesses et frites.

Coupe dame blanche + café.

Le prix du menu est de 42,00 €. Pour les porte-drapeaux membres, le prix est de 30,00 €.

Pour le bon déroulement de cette manifestation, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire chez Georis Christian (tél: 084 45 61 06). **Le paiement, qui confirmera votre réservation, se fera impérativement pour le 12 octobre au plus tard, sur le compte de la section régionale de la Fraternelle : BE72 0689 4350 8216 de Bastogne 2 ChA – Journal, 56 à 6971 Tenneville, avec les mentions : Repas A.G. + votre NOM + prénom + nombre de personnes.**

Le vin du patron d'Ardèche (rouge, blanc, rosé) qui est à 16,50 € la bouteille ainsi que les autres boissons ne sont pas compris dans le prix.

1 Les différents **Relais Sacrés** dans les communes de Ste Ode – Tenneville et Vaux/Sûre, début novembre.

1 **Cérémonies de l'Armistice** à Bastogne et dans les autres communes des environs le 11 novembre.

1 La **Fête du Roi** organisée par la Ville et les associations patriotiques de Bastogne le 15 novembre.

1 La **Foire aux Noix** à Bastogne le 10 décembre et la **cérémonie d'hommage aux fusillés** à Noville le 11 décembre.

1 La **cérémonie d'hommage aux 34 fusillés à Bande** fin décembre (date non connue).

1 **L'hommage aux victimes civiles de Sainlez** le 26 décembre.

## Bienvenue aux nouveaux membres

Depuis la dernière revue, nous comptons 3 nouveaux membres dans notre section à savoir :

**Dassy Jean-Luc** de Bertogne, **Dopchie Jean-Yves** de Fauvillers et **Xheneumont Arnaud** de Fauvillers.

Nous les remercions et leur souhaitons la bienvenue dans notre section.

## Coin du souvenir

Ci-dessous une photo du 2 ChA à Bastogne avec sa mascotte en 1952/1953.



Votre secrétaire ♦

# Le coin évocation

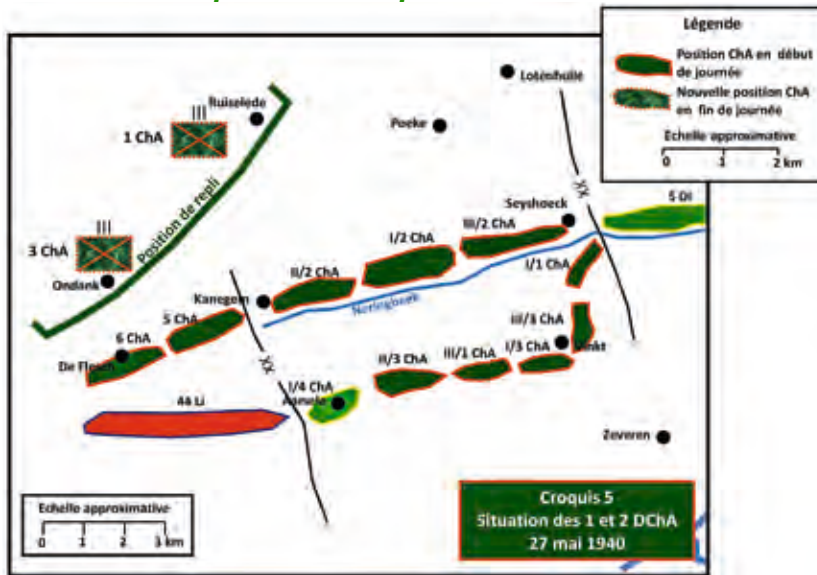


La Lys, 24-28 mai 1940

Par Luc Vangansbeke

## 6. L'attaque allemande sur Vinkt

**Appelé à la rescousse après la défection du 15 Li, la 1 DChA bloque l'avance de l'ennemi, mais celui-ci est décidé à percer à tout prix.**



L'aube du 27 mai trouve le nouveau front des 1 et 2 DChA organisé de la manière suivante : partant de la jonction avec la 5 DI, les 1 et 3 ChA tiennent toujours un crochet défensif couvrant Vinkt à l'est et au sud, avec leurs bataillons entremêlés et le I/4Ch en renfort. Derrière eux, le 2 ChA est en deuxième ligne derrière le Neringbeek, entre Seysshoek et Kaneghem avec, de la gauche vers la droite, le III/2 ChA, le I/2 ChA et le II/2 ChA. De Kaneghem, le 5 ChA puis le 6 ChA prolongent le front vers le sud-ouest. Sur la droite du I/4 Ch, le 44 Li est en position à un ou deux kilomètres en avant des 5 et 6 ChA, donnant ainsi un répit bienvenu aux deux régiments survivants de la 2 DChA.

### Effort principal ennemi

C'est devant les positions des 1 et 3 ChA que le IX Armeekorps se prépare à exercer son effort principal. Dans le journal de campagne de la 6/1 ChA, le Capitaine-commandant Schouveller décrit les premiers instants de l'assaut allemand<sup>[1]</sup>. « Sur la plaine, il règne un calme absolu, une alouette quitte le seigle et s'élève en chantant vers le ciel ; pas une brise, les blés sont droits et immobiles. Devant moi, les hommes du peloton Decker achèvent leur camouflage, croquent un biscuit, ouvrent une boîte de viande. Il est 08h30. Brusquement, un violent feu d'artillerie s'abat sur mon voisin de droite (2/1 ChA) ;

l'unité disparaît dans les explosions qui soulèvent des geysers de terre noire et de fumée. À 08h35, le bombardement s'étend et tombe sur ma première ligne. Je vois flamber en quelques minutes, comme des torches, les fermes de mon sous-quartier et je pense à mes hommes, plongés dans cette fournaise. Il semble que pas un n'en sortira. Vite, je griffonne un mot à l'adresse des pelotons : "Attention à l'attaque !" Après dix minutes d'enfer, le tir s'allonge et tombe sur mon 2<sup>e</sup> peloton et mon PC : l'attaque est partie. »

Sur la gauche du dispositif de la 1 DChA, l'avance de l'IR 376 est bloquée par le I/1 ChA. Sur la droite de celui-ci, l'IR 377 s'en prend au III/3 ChA, dont les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> Cie, adossées aux premières habitations de Vinkt, rendent coup pour coup. Malheureusement, au PC du 3 ChA, quelques fuyards convainquent, à tort, le colonel Robert que la partie orientale du village vient d'être perdue. Un tir d'artillerie est aussitôt demandé et disperse les éléments assurant la liaison entre le I/1 ChA et le III/3 ChA. Le III./IR 377 s'engouffre aussitôt dans la brèche, débordant le flanc gauche de la 8/3 ChA. Son commandant, le Lieutenant Lamborelle, fait reculer ses hommes pour reprendre position près de l'église et le front du III/3 ChA se reconstitue.

### L'évacuation de Vinkt

Ce n'est pas la fin des mauvaises nouvelles. Sur l'aile droite de l'armée belge, le front de la Lys est enfoncé et l'ennemi menace de couper la retraite aux divisions installées sur le canal de dérivation. À 11h30, le GQG ordonne à celles-ci de se replier. Les bataillons des 1 et 3 ChA doivent leur emboîter le pas, mais des pionniers allemands infiltrés dans Vinkt rendent leur décrochage difficile. L'aide des T-15 de la 10/3 ChA est la bienvenue pour les aider à se dégager. Remontant à vélo, le I/3 ChA se retire, mais la 3/3 ChA doit s'ouvrir un passage avec l'aide de deux T-13. Au III/1 ChA, la 9/1 ChA trouve la ferme où elle a entreposé ses vélos, déjà occupée par l'ennemi. Un coup de main appuyé par un T-13 permet de les récupérer et, tandis que leurs camarades bondissent en selle, les soldats Spires, Differdange et Gérard couvrent leur repli avec deux FM jusqu'à ce qu'ils soient tués sur place. À 14h30, Vinkt est totalement évacué. Décontenancés par la résistance opiniâtre des Chasseurs Ardennais, hantés par une véritable psychose des francs-tireurs, des soldats de l'IR 377 exécutent 86 civils, dont des femmes et des enfants, dans le village. D'autres sont retenus en otages mais seront libérés le lendemain. ►

[1] Carnet de campagne de la 6/1 ChA, Musée des Chasseurs ardennais, Marche-en-Famenne, via "Les chasseurs ardennais" de J-C Delhez.





Contrairement au mythe qui les entoure, en mai 1940, les Chasseurs Ardennais ne sont pas considérés comme une troupe d'élite, mais il y règne un esprit de corps particulièrement solide, en grande partie lié au recrutement régional, et qui s'exprimera superbement en mai 1940.



Un peloton de fusiliers motocyclistes. Les 1, 2 et 3 ChA comptent chacun une compagnie motocycliste, mais les 4, 5 et 6 ChA se sont vu retirer la leur pour former le bataillon motocycliste du VII<sup>e</sup> corps d'armée.



T-13B3, reconnaissable à son train de roulement différent des modèles précédents et à son canon pointé vers l'avant. Seul le 2 ChA reçoit huit engins de ce type, portant ainsi le nombre total de T-13 de sa compagnie antichar à 16 pièces. Le 10 mai 1940, les 1 et 3 ChA doivent toujours se contenter de huit T-13B1 ou B2.



Camion FN du 2 ChA à Bastogne en 1936 ou 1937. En mai 1940, alors que les compagnies des régiments d'infanterie classiques ont toujours des fourgons hippomobiles, ceux-ci ont été remplacés par des véhicules à moteur chez les Chasseurs Ardennais.



Un groupe de réservistes du 6 ChA, peu après la mobilisation de 1939. Même si la plupart préféreraient être chez eux plutôt que sous les armes, le moral et la cohésion sont plutôt bons dans les régiments de Chasseurs Ardennais, durant les mois d'attente précédant l'invasion du 10 mai 1940.



Civils exécutés par les Allemands le 27 mai. Un monument rappelle aujourd'hui cette tragédie et chaque année, une cérémonie d'hommage se déroule en présence d'une délégation du Bataillon de Chasseurs Ardennais et de sa Fraternelle. ♦

## Pourquoi Poutine a déjà perdu...



**Par le Lieutenant général e.r. Guy Buchsenschmidt, Ancien Commandant de l'Eurocorps, Vice-Président de la Société européenne de Défense, Caporal d'honneur du Régiment des Chasseurs Ardennais**

Au travers du brouillard de la guerre en Ukraine, on peut légitimement se demander qui a gagné, et qui a perdu. Indubitablement, Poutine a perdu sur six tableaux :

1. Sur le plan diplomatique, la tentative d'invasion et de conquête totale de l'Ukraine se solde pour le maître du Kremlin par un cuisant échec. La position de la Russie sur la scène internationale en général et à l'ONU en particulier est désormais durablement et profondément

fragilisée. L'OTAN est maintenant ragaillardie et il est même question d'une possible adhésion de la Finlande et de la Suède, deux pays traditionnellement neutres. L'Union européenne a affiché une solidarité qui vaut d'être soulignée, sous la houlette d'un Président Macron qui était pleinement dans son rôle. Une belle opportunité de repenser une Défense européenne jusqu'à présent fragile et trop dépendante du parapluie américain. Les Occidentaux se sont bien gardés de s'aventurer directement en Ukraine, mais ils ont délivré aux forces ukrainiennes un appui considérable, en armes et munitions particulièrement, mais aussi en monnaie sonnante et trébuchante. Constat stupéfiant : même l'Allemagne aura livré des armes. Inimaginable avant le conflit...

2. Même constat navrant au plan stratégique : l'espoir d'une guerre (dite par pudeur « opération spéciale ») fraîche et joyeuse est resté lettre morte. Non, les jolies ukrainiennes en costume traditionnel n'accueilleront pas les envahisseurs avec des bouquets de fleurs, mais plus vraisemblablement en treillis militaire et ▶

équipées d'armes antichars portables. Manifestement, Poutine a eu les yeux plus gros que le ventre, probablement mal informé par des collaborateurs qui n'en mènent pas large. Il est contraint, dorénavant, de revoir en profondeur ses « buts de guerre ».

3. Au niveau tactique, les forces russes ont montré de graves faiblesses, dans tous les domaines : matériels, doctrines d'emploi, moral, logistique, coordination et transmissions notamment. Des colonnes entières de véhicules blindés ont été taillées en pièces par des combattants ukrainiens mobiles, courageux et utilisant remarquablement le terrain, notamment dans les zones urbaines. Détail piquant : des véhicules russes ont été récupérés par les Ukrainiens et remis en ordre de bataille. Oui, on avait surévalué le potentiel de l'armée russe, comme on l'avait fait avec l'Irak de Saddam Hussein. L'Histoire repasse les plats...

4. La guerre de la communication a été gagnée, sans nul doute, par le Président Zelensky. Une communication offensive, pertinente, usant judicieusement de tous les vecteurs, canaux et réseaux disponibles. Très habilement, il s'est adressé aux instances gouvernantes de plusieurs pays occidentaux, en personnalisant chaque fois ses éléments de langage. Oui, décidément, Zelensky excelle dans l'art périlleux de la communication. À l'opposé, Poutine est resté de marbre dans sa tour d'ivoire, imposant aux médias russes des éléments de langage qui ne trompent personne, dès lors qu'ils relèvent d'une propension au mensonge grossier et au déni qui dépasse tout ce que l'on peut imaginer. À titre d'exemple, la communication russe à propos de la destruction du croiseur Moskva en Mer noire se passe de commentaires. Rapidement relayées par toutes sortes de réseaux, certaines images insoutenables trahissant la sauvagerie de la soldatesque russe et des mercenaires de Wagner pèseront lourd dans l'après-guerre. Il est malaisé de se faire une idée précise de ce que le citoyen russe de base pense de cette guerre, tant la propagande est active, et la répression impitoyable. Mais certains signes montrent que la façade est en train de se fissurer, avec la montée en puissance, timide mais réelle, d'une opposition populaire.

5. Sur le plan du droit, la position de Poutine est devenue intenable. Il est de plus en plus question de massacres de masse, de tortures, de viols et de pillages. Le terme de "génocide" est régulièrement cité et l'ombre de la Cour pénale internationale plane avec une insistance croissante sur les dirigeants russes, mais aussi sur la tête de chefs militaires dûment identifiés.

6. Dans le domaine économique, à n'en pas douter, seule la Chine tire son épingle du jeu. Les sanctions



**Militaires ukrainiens marchant entre des chars russes détruits**

imposées par les Occidentaux à la Russie vont toucher les privilégiés du régime, dont les biens et les avoirs sont confisqués ou gelés. Les classes moyennes verront leur niveau de vie s'effondrer. Au bas de la pyramide, il ne restera au paysan des steppes que ses yeux pour pleurer. Des entreprises occidentales basées en Russie mettront la clé sous le paillason, et dans la foulée, ce seront autant d'emplois perdus ou menacés. Les portions de territoire pris par les Russes s'apparentent à un champ de ruines et il faudra des sommes colossales (sur fonds propres, vraisemblablement) pour remettre en état les infrastructures, les usines, les voies de communication, les réseaux de distribution d'eau et d'électricité, les structures administratives, les structures médicales, etc. Côté ukrainien, la solidarité des Occidentaux va jouer à plein, quitte à creuser encore des déficits budgétaires déjà colossaux. Les représailles économiques du Kremlin à notre rencontre ne doivent pas être sous-évaluées. Nous aussi, nous allons en payer le prix et l'addition risque d'être salée (à la pompe, notamment, mais pas seulement). Bref, un gâchis inouï.

Poutine pourrait-il aller plus loin ? Il est permis d'en douter. Globalement, l'intervention russe est un échec et le Kremlin devrait en tirer les enseignements, même si les discours officiels loueront la bravoure des troupes russes. Il devrait se garder, dans tous les cas, de poser le pied dans un pays affilié à l'OTAN. Le cas échéant, l'article 5 du traité de l'Alliance atlantique serait appliqué et l'OTAN devrait réagir militairement, sans quoi c'est sa crédibilité et son existence même qui seraient en jeu. Sur le plan purement militaire, la Russie ne fait pas le poids face à une coalition dont les moyens matériels et humains sont nettement supérieurs et dont les capacités en renseignement sont inégalées. Reste la carte du nucléaire, brandie par le Kremlin à plusieurs reprises. Il ne faut pas exclure la possibilité que Poutine, acculé dans ses derniers retranchements, y recoure, dans un ultime accès de folie.

Ce serait alors la fin d'un monde : le nôtre et le leur.

Oui, décidément, Poutine a déjà perdu, mais nous ne sortirons pas indemnes de ce conflit absurde... ♦

# Chasseurs Ardennais sur la Meuse

## Le combat d'André Darche le 12 mai 1940 à Houx

Par Jacques Champagne

Depuis novembre 1939, le 1<sup>er</sup> bataillon du 5<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais est chargé de la garde des six ponts sur la Meuse de Dinant à Lustin. La 3<sup>e</sup> Compagnie du Commandant J. Gillet défend le pont d'Yvoir et le pont-rail de Houx. Son PC est établi à Anhée. Deux points d'appui (PA) installés sur la rive gauche interdisent de leurs feux l'approche et le franchissement de ces deux ponts.



Reconstitué dans son atelier de l'État de  
**ANDRÉ DARCHÉ**  
époux de Dame Marie ROYER  
Inhérité au 1<sup>er</sup> Régiment de Chasseurs Ardennais  
tué à Vance le 10 février 1912  
assimilé au Champ d'Honnour  
à Anhée-sur-Meuse le 12 mai 1940.

À 3 km d'Yvoir, le PA de Houx défend le pont-rail long de 155 m et large de 12 m. Cet ouvrage est le seul débouché sur le golfe d'Anhée, à la sortie du passage sur la rive droite resserrée par les rochers et les bois de Géronsart. Il assure la

traversée des trains allant vers Dinant et Givet, ainsi que vers Tamines par la vallée de la Mollignée. Ce PA englobe un fortin à deux étages situé contre le talus du chemin de fer en rive gauche. Un canon antichars de 47 mm (C47) doit prendre le pont-rail en enfilade et une mitrailleuse assurer des tirs de flanquement vers l'Île de Houx. Cependant, à la veille du conflit, il n'y a ni canon ni mitrailleuse...<sup>[1]</sup> C'est le 1<sup>er</sup> peloton du Sous-lieutenant Pierre Lemerancier<sup>[2]</sup> qui en assure la défense. Parmi ces Chasseurs Ardennais, le soldat André Darche qui installe son fusil-mitrailleur Mod. 30 dans l'embrasure prévue pour le canon manquant. Son chef a toute confiance en ce brave villageois gaumais de 28 ans.

Le 12 mai à 14h35 les artificiers du 31<sup>e</sup> Génie font sauter le pont-rail. L'attente commence. Les Chasseurs veillent. André Darche et le Sous-lieutenant Lemerancier ne cessent d'observer l'horizon désert. Puis vers 17h des bruits de moteur se font entendre. L'ennemi s'approche. Ce sont des autos-blindées de la Voraus-Abteilung Werner (5. Panzerdivision) qui débouchent du dernier virage de la route, puis s'arrêtent. Lemerancier évalue la distance et fait ouvrir le feu. Darche ajuste calmement la cible et lâche une première rafale de balles perforantes. Trop bas. Il corrige son tir qui atteint de plein fouet un premier engin. Surpris, restés un moment sans réaction, des fantassins descendus de leurs véhicules sont la cible de Darche qui les arrose généreusement. D'autres essaient de descendre le long des poutrelles émergeant du pont détruit : le tir du FM dirigé par Lemerancier les cloue sur place. Les Allemands risquent une nouvelle manœuvre d'approche :

1] Les canons antichars C47 de la 34<sup>e</sup> Compagnie du VI<sup>e</sup> Bataillon des Unités Spéciales de Forteresse (USF), soit 4 pièces aux ordres du Sous-lieutenant Crispiels, ont été détachés à la garde des ponts de la Meuse entre Namur et Dinant. L'une de ces pièces, celle du caporal assimilé Josse Desmet, est postée au pont d'Yvoir. Au cours de l'après-midi du 12 mai 1940, Desmet, rejoint par son pointeur le soldat Bastin, empêchent par leurs tirs précis le franchissement de blindés ennemis et la prise intacte de ce pont qui est détruit in extremis à la suite du sacrifice du Lieutenant du Génie Dewispelaere.

2] On retrouve le Major Pierre Lemerancier commandant le 5<sup>e</sup> Bataillon Para-Commando lors des opérations au Congo ex-Belge en juillet 1960.

une blindée s'avance en usant de drapeaux blancs. Darche riposte et atteint un nouveau véhicule qui prend feu. Mais une blindée gagnant un emplacement plus favorable ajuste l'embrasure : un coup direct détruit le FM et tue net le brave Darche. Les Allemands reprenant l'initiative arrosent copieusement le fortin où la situation devient intenable. Au dehors il fait déjà sombre. La rage au cœur, Lemerancier sortant le dernier fait évacuer ses hommes en prenant soin de faire enterrer leur camarade dans un emplacement relativement bien protégé contre le fortin. Tous gagnent rapidement la position de repli désignée à l'avance<sup>[3]</sup>. L'action efficace de la petite garnison a au moins contribué à bloquer les Allemands qui ne franchiront la Meuse que le lendemain 13 mai profitant du brouillard de l'aube.



Sépulture provisoire près du fortin

André Darche, époux de Marie Royer, naquit à Vance (Etalle) en 1912. Milicien 1932, il effectue son service militaire au 10<sup>e</sup> de Ligne à Arlon. Lors de la mobilisation, il est rappelé au 5<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais. Ce régiment de réservistes est formé du 28 août au 1<sup>er</sup> septembre 1939 à Seilles, caserne Capitaine Motz<sup>[4]</sup>, siège de l'échelon arrière du 2<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais dont il est le dédoublement.

Après les combats de mai 1940, l'Administration communale d'Anhée fait déterrer le corps d'André Darche reposant toujours auprès du fortin et fait acheminer la dépouille mortelle vers son village natal. André repose depuis lors au cimetière de Vance, non loin de la sépulture de son cousin Albert Darche, soldat au 4<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais, mortellement blessé le 26 mai 1940 à De Knock lors des combats de la Lys...

Mais quid du souvenir du Chasseur Ardennais André Darche ? Son sacrifice n'aurait-il pas mérité tout au moins une simple plaque commémorative apposée sur les lieux de son combat du 12 mai 1940 ? Peut-être même aurait-on pu donner son nom à une rue de son village natal de Vance...

Rappelons si besoin était que les deux héros du pont d'Yvoir, à quelque 3 km de Houx, n'ont pas été oubliés. À juste titre. Le nom du Lieutenant Dewispelaere (31<sup>e</sup> Génie) fut donné au site de l'École du Génie de Jambes. Plus tard, en 1990, celui du caporal Desmet (VI<sup>e</sup> Bn USF) a été attribué au nouveau bloc d'instruction MILAN de l'École d'Infanterie d'Arlon.

### Recherche effectuée par Jacques Champagne.

Archives personnelles de l'auteur et documents fournis par MM. A. Darche et Y. Prieur, parents du soldat André Darche que l'auteur remercie. Ces deux personnes ont par ailleurs été mises en contact avec le musée des Chasseurs Ardennais par l'intermédiaire de Jacques Champagne. Elles lui ont remis des objets personnels d'André Darche et des documents d'époque. La Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais les remercie chaleureusement pour cette belle initiative. ♦

3] Il était prévu que les Chasseurs Ardennais soient relevés au soir du 12 mai 1940 par les troupes françaises devant reprendre la défense générale de la Haute Meuse.

4] Né à Arlon en 1895, Nicolas Motz est nommé Sous-lieutenant au 10<sup>e</sup> de Ligne en juillet 1914. Il est tué à la tête de sa compagnie lors de l'assaut sur le château de Hertsberghe le 18 octobre 1918. Il était le plus jeune capitaine de l'Armée belge en campagne. Une rue d'Arlon porte son nom.

LE PATRIOTE ILLUSTRÉ

1351



TOUTES LES UNITES DE L'ARMÉE BELGE possèdent aujourd'hui une « salle d'information », sorte de refuge tranquille où les soldats peuvent aller lire et que l'on s'efforce de rendre aussi accueillant que possible. Voici la « salle d'information » des Chasseurs, à Siegburg.



chalsberg, colline abrupte au sommet de laquelle se dresse la tour d'une abbaye bénédictine quar-torze fois centenaire, Siegburg, qui se trouve à une vingtaine de kilomètres sur la rive Est du Rhin, à hauteur de Cologne, n'a pas énormément souffert des combats dont la fureur s'atténa quelque peu après le passage du fleuve. Elle n'avait guère été « visitée » non plus par les bombardiers al-liés. Peut-être avait-elle été protégée par la présence, dans sa prison, d'un grand nombre de dé-tenués politiques. C'est donc dans le décor d'une bourgade presque épargnée que les Chasseurs ar-dennais eurent la bonne fortune de pouvoir s'installer.

Une meilleure fortune leur échu encore : au lieu d'occuper une caserne, comme la plupart de leurs camarades militaires belges, les Chasseurs ardennais reçurent en partage un élégant quartier de villas qui avait autrefois servi de centre d'habitation au personnel d'une usine alle-mande. Ils l'entourèrent de barbelés, histoire de se sentir bien « à la maison » et s'y installèrent très commodément. Ils en firent le « Camp de Vinckt », en souvenir du village flamand où leurs aînés, en 1940, s'étaient illustrés dans une contre-attaque désespérée, gagnant ainsi la citation bro-dée aujourd'hui sur le drapeau du bataillon. Chaque maison du camp abrite un ou deux groupes de combat. Les Chasseurs ardennais mènent au Camp de Vinckt une vie presque fa-miliaire, suivant le vœu du colonel Dumortier, leur chef, une rude et sympathique figure de l'armée belge d'occupation. On sait qu'un jour le maréchal Montgomery souhaita que chaque soldat de l'armée britannique puisse disposer d'une chambre particulière, de son poste de radio et qu'il lui soit permis de lire au lit ! Nos Chasseurs n'ont assurément pas encore réalisé le rêve de Monty : mais leurs conditions d'habitation s'en approchent étonnamment. Les casernes allemandes sont en général très confortables et surtout bien conçues en fonction du service : mais rien ne pourrait rempla-cet, pour le bien-être des soldats, le système « familial » en vigueur au Camp de Vinckt ».

En ville, les familles d'officiers et de militaires de carrière mariés, disposent de confortables dé-meures. Un instituteur belge — en uniforme — a découvert dans un couvent une salle spacieuse qu'il a transformée en école : tous les jours s'y rassemblent une trentaine de garçons et de fillettes belges qui suivent ses cours.

Le Bataillon des Chasseurs ardennais se distingue également, dit-on par une particularité fort rare : c'est une unité wallonne dont les hommes savent chanter en chœur ! Ils l'ont prouvé en plus d'une circonstance en chantant impeccablement, à six cents voix, la célèbre « Marche des Chas-seurs ardennais ». Les spécialistes militaires considèrent cette aptitude comme véritablement surprenante et digne de mention...

Enfin, les Chasseurs ardennais ont une mascotte qui n'est plus une inconnue pour nos lec-teurs : c'est un jeune sanglier capturé en Allemagne même et qui répond au nom de « T.S. ». Sa familiarité, encore qu'elle procède toujours d'un bon sentiment, est parfois véhémente. « T.S. » qui adore, entre autres douceurs, le chocolat, recherche le chocolat comme il chercherait la truffe, c'est-à-dire du groin, dont il fouille les poches « T.S. » est de toutes les fêtes régimentaires et défile en tête du bataillon à chaque cérémonie. Pour la circonstance, il est paré de buffleteries blanches et d'un mantelet aux couleurs régimentaires.

Dans la vallée de Siegburg, les Chasseurs ardennais font honneur à nos couleurs et à celles de leurs aînés.



ET VOICI LEUR CANTINE. Derrière le comptoir, le « bistrot », un Allemand plutôt favorisé par le sort, si l'on en juge au cigare qu'il achève de fumer et aux œrres de bonne bière belge qu'il ne peut manquer de s'octroyer de temps à autre...

ET PUIS, VOICI LA MASCOTTE DU BATAILLON. Pour éviter toute confusion, précisons que la mascotte est le sanglier et non le sympathique lieutenant qui se protège des effusions de « T.S. » en revêlant un cuir.



UN JOLI TABLEAU que l'on pourrait prétendre avoir été saisi dans une ferme rhénane et qui le fut, en réalité, dans les « coulisses » du « Camp de Vincennes », à Siegburg. En prévision de la Noël, les Chasseurs engraisaient les oies. Les jours de ces pauvres volatiles sont maintenant comptés. Les Chasseurs, qui ne méprisent nullement les plaisirs de la table, engraisaient également des porcs et des moutons.

# Vos témoignages



## Il y a 60 ans (Suite et fin par Albert Haulotte)

Après nous avoir raconté ce que fut son accueil au 3 ChA, son instruction et quelques souvenirs relatifs à son passage à la 2<sup>e</sup> compagnie et à la compagnie d'appui, Albert Haulotte relate dans cette suite quelques anecdotes retenues de son service militaire.

**Le défilé de la fête nationale à Bruxelles :**  
Samedi 21 juillet, week-end de permission !!!!

Devant feu Sa Majesté le Roi Baudouin, ovation du public aux Chasseurs Ardennais (souvenez-vous en) à l'entrée de la place Royale. Réintégrons la caserne et déposons nos armes.

Retour à Liège après avoir monnayé le chauffeur du car (20 FB par personne), visite des lieux interdits aux militaires, poursuivis par les MP qui courent encore après nos Chasseurs Ardennais, nous empruntons le train international de Cologne-Paris de 04h30 en gare de Liège-Guillemins.

(Reconnaissons ici la valeur de nos entraînements)

**Préparation et fastes du régiment :** Notre compagnie était de garde et piquet. Mais rien n'empêcha notre ami Dorval de faire les fils comme d'habitude et d'aller au bal du régiment qui était organisé dans une salle de Rencheux. Là il passe la soirée à la table du RSM l'Adjudant-chef Deroo, danse avec sa fille, plus besoin de faire les fils pour réintégrer sa chambre. Mais l'Adjudant-chef l'attend à la caserne, et pour lui se terminent les fastes puisqu'il dormira au cachot.



Jacques Dorval

**11 novembre 1962 :** Plusieurs sont désignés pour représenter notre régiment lors d'une manifestation patriotique dans une église et monument d'un village dont je ne me souviens plus du nom, région de La Roche. Présentation des armes à l'église et sonnerie "Aux Champs" par notre clairon. Après la prestation, nous sommes invités par Monsieur le Bourgmestre au vin d'honneur. Nous devons rentrer à la caserne pour 13 h. Nous l'avons réintégré avec 12 heures de retard.

Monsieur le Bourgmestre avait à plusieurs reprises téléphoné à l'officier de semaine et obtenu les prolongations souhaitées. Au vin d'honneur succéda le banquet puis le goûter avec comme apothéose le bal populaire. Les autorités communales et la population nous avaient chaleureusement accueillis. Ce fut une agréable journée.



Chambrée 2 Cie

Par contre le retour se fit péniblement, car nous ne retrouvions que très difficilement la route sous les bourrasques de neige. À l'arrivée à la caserne, l'officier de semaine nous fit marcher sur la ligne blanche centrale de la route d'accès et je dis sincèrement que c'était la ligne qui se déplaçait pour nous. Lorsque le clairon sonna le matin, le réveil fut pénible.

### Sans oublier :

- La marche de deux jours à travers la région ardennaise sous le commandement du Major Borboux, sous une chaleur torride et chargés comme des mulets. Départ de la marche, après à peine 200 m, traversée d'un cours d'eau à gué pieds et bottines trempés. Le deuxième jour à une bonne dizaine de kilomètres de l'arrivée, j'annonce au major que j'abandonne (à cause du poids du sac à dos, j'avais les épaules en sang), celui-ci me prend mon sac, me donne le sien qui était un sac léger de campeur et me dit que, si je termine la marche, je me rends dans son bureau. Je termine et le soir même je me rends dans son bureau où surprise, une permission pour franchise et courage m'est accordée (3 jours). Plus de 58 ans après, je vous dis encore merci mon Major.
- Autre manœuvre au lac de Butgenbach avec traversée du cours d'eau alimentant le barrage, ne sachant même pas nager, une fois de plus sous le commandement du Major Borboux. « Un sacré meneur d'hommes et respectueux de sa troupe ». Si mes informations sont bonnes, devenu "chef de corps" en août 1965.

**Ah oui ! Encore une anecdote :** Pendant ma période d'instruction, lors d'une permission, je passe chez un voisin de mon père : Albert Mathieu. Celui-ci me fait remarquer que ma tenue n'est pas tellement correcte pour un Chasseur Ardennais, car trop large pour ma corpulence. Il me conseille de dire à mes supérieurs de compagnie que j'ai été contrôlé par les MP en gare de Liège-Guillemins et en même temps d'en aviser son ami au QM dont j'ai oublié le nom et qui était sous la responsabilité de l'Adjudant Botte (Ils avaient accompli leur service militaire ensemble). Même pas deux semaines après, avec la navette du régiment, je me rendais à Bressoux et j'obtenais une nouvelle tenue à mes mensurations. (L'ai toujours, mais je devrais retourner aux anciennes, mon volume ayant changé de proportion !!!!)

**Moral :** Environ un petit mois avant notre démobilisation, des rumeurs circulaient que celle-ci pourrait être postposée, suite à des problèmes dans notre ancienne colonie, le Congo Belge. Cette nouvelle nous mit le moral à zéro. Heureusement il n'en fut rien. ♦



## ADRESSES UTILES

### Porte-Drapeau National

Edmond ANTOINE  
Rue des Acacias, 10  
6900 Marche-en-Famenne  
Tél : 084 31 32 82  
E-Mail : [fratcha.drapeau@gmail.com](mailto:fratcha.drapeau@gmail.com)

### Le Bataillon

Officier SI,  
Camp Roi Albert  
6900 Marche-en-Famenne  
Tél. 02 442 25 45

### Le Musée de Marche

Bn Md ChA  
Camp Roi Albert  
6900 Marche-en-Famenne  
E-Mail : [fratcha.musee@gmail.com](mailto:fratcha.musee@gmail.com)  
- 1<sup>er</sup> Cpl Chef e.r. J-M WALLON  
GSM : 0472 37 00 87  
- Adjt e.r. L. CROWIN  
GSM : 0489 51 22 33  
IBAN : BE65 7320 4272 3396

### La salle ChA au Fort de Huy

Les visites sont temporairement  
suspendues. Une nouvelle salle va  
être aménagée.  
Le lecteur sera averti dès son ouverture.

### La MESA

Cellule MESA - Brigade Motorisée  
Camp Roi Albert  
6900 Marche-en-Famenne  
Tél : 02 442 24 82  
E-Mail : [srt.Mesa@scarlet.be](mailto:srt.Mesa@scarlet.be)

### COCON

Comité pour l'Organisation des Congrès Nationaux  
Président :  
AdjMaj e.r. François Lambert  
Rue Saint-Denis, 23  
6900 - Marche-en-Famenne  
GSM : 0474 713643  
E-Mail : [fratcha.cocon@gmail.com](mailto:fratcha.cocon@gmail.com)

### Boutique Chasseurs Ardennais

Bataillon de Chasseurs Ardennais  
E-Mail : [mdbncha-ipr-shop@mil.be](mailto:mdbncha-ipr-shop@mil.be)  
ou [mdbncha-ipr@mil.be](mailto:mdbncha-ipr@mil.be)  
Tél : 02 442 29 86 ou 02 442 28 48  
IBAN : BE75 0357 5632 9451

## Les dirigeants des sections régionales

<b>ARLON - ATTERT</b>	IBAN : BE38 0015 6206 6172	<b>LIEGE - VERVIERS</b>	IBAN : BE72 0016 4143 5616
Président : Félicien WISELER - Tél. 063 22 25 21 Rue de Meix-le-Tige 25, 6700 Udange E-Mail : <a href="mailto:fratcha.arlon.president@gmail.com">fratcha.arlon.president@gmail.com</a>		Président & Secrétaire : Louis DEHOUSSE - GSM 0489 56 05 69 Rue Baudouin 1 <sup>er</sup> , 24, 4690 Bassenge E-Mail : <a href="mailto:fratcha.liege.president@gmail.com">fratcha.liege.president@gmail.com</a>	
Trésorier & Secrétaire : Jacques DECHAMBRE - Tél. 063 22 46 37 Rue de Diekirch 217, 6700 Arlon E-Mail : <a href="mailto:fratcha.arlon.tresorier@gmail.com">fratcha.arlon.tresorier@gmail.com</a>		Trésorier : Louis MARTIN - Tél. 04 374 15 45 - GSM 0471 18 93 67 Rue des Francs arquebusiers, 23 à 4600 Visé E-Mail : <a href="mailto:fratcha.liege.tresorier@gmail.com">fratcha.liege.tresorier@gmail.com</a>	
<b>BASTOGNE - 2 CHA</b>	IBAN : BE72 0689 4350 8216	<b>NAMUR</b>	IBAN : BE50 0688 9656 0418
Président : Cdt (R) Pierre PIRARD - Tél. 061 68 84 68 - GSM 0495 58 20 60 Rue d'Amberloup 56, 6680 Sainte-Ode E-Mail : <a href="mailto:fratcha.bastogne.president@gmail.com">fratcha.bastogne.president@gmail.com</a>		Président & Trésorier : Cdt Hre Michel GILBERT - Tél. 081 22 51 16 Rue Fort Saint Antoine 14, 5000 Namur E-Mail : <a href="mailto:fratcha.namur.president@gmail.com">fratcha.namur.president@gmail.com</a>	
Secrétaire : Michel BOUVY - Tél. 061 21 42 02 Rue American Légion 38, 6600 Bastogne E-Mail : <a href="mailto:fratcha.bastogne.secretaire@gmail.com">fratcha.bastogne.secretaire@gmail.com</a>		Secrétaire : Bernard NEUFORT - GSM 0495 78 98 17 Rue Bois Esneux 102, 5021 Boninne E-Mail : <a href="mailto:fratcha.namur.secretaire@gmail.com">fratcha.namur.secretaire@gmail.com</a>	
Trésorier : Christian GEORIS - Tél 084 456106 - GSM 0475 207248 Journal 56, 6971 Tenneville E-Mail : <a href="mailto:fratcha.bastogne.tresorier@gmail.com">fratcha.bastogne.tresorier@gmail.com</a>		<b>NEUFCHATEAU-LIBRAMONT-CHEVIGNY-LÉGLISE</b>	
<b>BERTRIX - PALISEUL</b>	IBAN : BE31 0017 1080 4255	IBAN : BE13 0015 4830 8239	
Président, Secrétaire et Trésorier : Jean PIERRET - Tél. 061 41 41 08 - GSM 0473 54 96 33 Rue des Fauvettes 2, 6880 Bertrix E-Mail : <a href="mailto:fratcha.bertrix.president@gmail.com">fratcha.bertrix.president@gmail.com</a>		Président, Trésorier et Secrétaire : Jean-Louis PICARD - Tél. 063 42 42 65 Chemin des Wassai 9, 6860 Léglise E-Mail : <a href="mailto:fratcha.neufchateau.president@gmail.com">fratcha.neufchateau.president@gmail.com</a>	
<b>BOUILLON</b>	IBAN : BE12 3631 9068 7892	<b>OURTHE &amp; AISNE</b>	
Président : Cdt (R) Jacques POUGIN - GSM 0474 68 67 73 Rue de la Bichetour 14, 6832 Curfuz E-Mail : <a href="mailto:fratcha.bouillon.president@gmail.com">fratcha.bouillon.president@gmail.com</a>		IBAN : BE76 7320 2269 2795	
Secrétaire : Fabrice LEJEUNE - Tél. 0479 98 10 53 Rue du lion d'or 3, B-6830 Bouillon E-Mail : <a href="mailto:fratcha.bouillon.secretaire@gmail.com">fratcha.bouillon.secretaire@gmail.com</a>		Président : Joël BERTEZZOLO - GSM 0477 436898 - Tél. 084 730019 Route de Marche 6, 6987 Rendoux E-Mail : <a href="mailto:fratcha.erezee.president@gmail.com">fratcha.erezee.president@gmail.com</a>	
Trésorier : Guy GIBOUX - Tél. 061 46 71 41 Rue de la gare 24, 6831 Noirefontaine		Secrétaire : Laurent CROWIN - Tél. 086 47 74 39 Rue de Dochamps 3, 6997 Amonines (Erezee) E-Mail : <a href="mailto:fratcha.erezee.secretaire@gmail.com">fratcha.erezee.secretaire@gmail.com</a>	
<b>BRABANT</b>	IBAN : BE73 0018 0858 0760	Trésorier : Christian OGER - GSM 0479 956678 Rue Saint-Roch 33, 6997 Soy E-Mail : <a href="mailto:fratcha.erezee.tresorier@gmail.com">fratcha.erezee.tresorier@gmail.com</a>	
Président : Col BEM e.r. Jacques DELPIRE - Tél. 02 673 38 80 Avenue du Yorkshire 20/408, 1200 Bruxelles E-Mail : <a href="mailto:fratcha.brabant.president@gmail.com">fratcha.brabant.president@gmail.com</a>		<b>SAINT-HUBERT</b>	
Secrétaire : AdjtMaj Hre Alain DEFRAENE - Tél. 0475 81 44 24 Bergstraat 30, 3078 Meerbeek E-Mail : <a href="mailto:fratcha.brabant.secretaire@gmail.com">fratcha.brabant.secretaire@gmail.com</a>		IBAN : BE07 0689 0838 9566	
Trésorier : William ORLOW-ANDERSEN - GSM 0477 40 44 78 Rue du Prieuré 77, 1360 Malève-Sainte-Marie E-mail : <a href="mailto:fratcha.brabant.tresorier@gmail.com">fratcha.brabant.tresorier@gmail.com</a>		Président & Trésorier : Serge TOUSSAINT - GSM : 0498 455918 Clos des Sorbiers 62, 6870 Saint-Hubert E-Mail : <a href="mailto:fratcha.sainthubert.president@gmail.com">fratcha.sainthubert.president@gmail.com</a>	
<b>CINEY - ROCHEFORT - GEDINNE</b>	IBAN : BE20 7320 4217 6156	Secrétaire : Marie-Anne LIEGEOIS Rue Saint-Gilles 27 Bte 2, 6870 Saint-Hubert E-Mail : <a href="mailto:fratcha.sainthubert.secretaire@gmail.com">fratcha.sainthubert.secretaire@gmail.com</a>	
Président : E-mail : <a href="mailto:fratcha.ciney.president@gmail.com">fratcha.ciney.president@gmail.com</a>		<b>VIELSALM ET 3 CHA</b>	
Secrétaire : Jeannine LAMBERT - GSM 0483 40 54 69 Rue saint-Denis, 23, 6900 Hollogne E-mail : <a href="mailto:fratcha.ciney.secretaire@gmail.com">fratcha.ciney.secretaire@gmail.com</a>		IBAN : BE13 7320 1250 2139	
Trésorier : E-Mail : <a href="mailto:fratcha.ciney.tresorier@gmail.com">fratcha.ciney.tresorier@gmail.com</a>		Président : Lucien PAQUAY - Tél. 080 21 68 32 Neuville haut 32, 6690 Vielsalm E-Mail : <a href="mailto:fratcha.vielsalm.president@gmail.com">fratcha.vielsalm.president@gmail.com</a>	
<b>FLORENVILLE</b>	IBAN : BE87 3630 3657 4494	Secrétaire : Philippe LAMY - Tél. 080 40 02 02 Rue Général Jacques 37, 6690 Vielsalm E-Mail : <a href="mailto:fratcha.vielsalm.secretaire@gmail.com">fratcha.vielsalm.secretaire@gmail.com</a>	
Président : LtCol Hre Claude ROULANT - Tél. 061 32 07 80 Bellevue 24, 6810 Chiny E-Mail : <a href="mailto:fratcha.florenville.president@gmail.com">fratcha.florenville.president@gmail.com</a>		Trésorier : Jürgen MARGRAFF - GSM 0498 60 66 77 Rue de la Tannerie 1/12, 4960 Malmédy E-Mail : <a href="mailto:fratcha.vielsalm.tresorier@gmail.com">fratcha.vielsalm.tresorier@gmail.com</a>	
Secrétaire & Trésorier : Roland BOUILLON - Tél. 061 31 55 06 Rue Nicolai 16, 6820 Florenville E-Mail : <a href="mailto:fratcha.florenville.secretaire@gmail.com">fratcha.florenville.secretaire@gmail.com</a>		Représentant pour les Germanophones : Jürgen MARGRAFF - GSM 0498 60 66 77 Rue de la Tannerie 1/12, 4960 Malmédy E-Mail : <a href="mailto:fratcha.germanophone@gmail.com">fratcha.germanophone@gmail.com</a>	
<b>HAINAUT</b>	IBAN : BE82 6528 3296 6768	<b>VIRTON</b>	
Président : Freddy DEMECHELEER - Tél. 071 35 12 56 - GSM 0477 33 94 32 Rue de l'Escasse 37, 6041 Gosseles E-Mail : <a href="mailto:fratcha.hainaut.president@gmail.com">fratcha.hainaut.president@gmail.com</a>		IBAN : BE04 0016 7638 6231	
Secrétaire : Roch SAINT-PAUL - GSM : 0496 12 54 65 Rue Saint Martin, 76, 6120 Ham-sur-Heure E-Mail : <a href="mailto:fratcha.hainaut.secretaire@gmail.com">fratcha.hainaut.secretaire@gmail.com</a>		Président : François RICHARD - Tél. 063 57 16 38 Petite Rue 174, 6769 Gérouville E-Mail : <a href="mailto:fratcha.virton.president@gmail.com">fratcha.virton.president@gmail.com</a>	
Trésorier : Marcel MAINGHAIN - GSM 0479 45 06 52 Rue des Moissons 11, 5651 Laneffe E-Mail : <a href="mailto:fratcha.hainaut.tresorier@gmail.com">fratcha.hainaut.tresorier@gmail.com</a>		Secrétaire : Michel DEMOULIN - GSM 0497 18 13 13 Rue du Panorama 52, 6760 Virton E-Mail : <a href="mailto:fratcha.virton.secretaire@gmail.com">fratcha.virton.secretaire@gmail.com</a>	
<b>HUY - 6 CHA</b>	IBAN BE48 0682 4924 1527	Trésorier : Adolphe PIERRET - Tél. 063 57 16 14 Rue Wauters 12, 6762 Saint-Mard E-Mail : <a href="mailto:fratcha.virton.tresorier@gmail.com">fratcha.virton.tresorier@gmail.com</a>	
Président : Cdt Hre Jacques PLEINEVAUX - GSM 0477 29 07 80 Rue de la Campagne 40, 4500 Tinange Huy E-Mail : <a href="mailto:fratcha.huy.president@gmail.com">fratcha.huy.president@gmail.com</a>		<b>SECTION RÉGIMENTAIRE</b>	
Secrétaire : Roger VANCAUTEREN - Tél. 085 23 04 51 Rue des Jardins 5, 4530 Villers-le-Bouillet E-Mail : <a href="mailto:fratcha.huy.secretaire@gmail.com">fratcha.huy.secretaire@gmail.com</a>		IBAN : BE61 0680 6275 8017	
Trésorier : Serge LEMMENS Tél. 085 23 30 00 - GSM 0473 54 52 84 Rue de la Campagne 41, 4500 Huy E-Mail : <a href="mailto:fratcha.huy.tresorier@gmail.com">fratcha.huy.tresorier@gmail.com</a>		Président : Cdt Didier AMEEUW - GSM 0478 34 86 41 - Tél 083 21 85 60 Rue de l'Observatoire 6, 5377 Sinsin E-Mail : <a href="mailto:fratcha.reg.tresorier@gmail.com">fratcha.reg.tresorier@gmail.com</a>	
<b>CLUB DE MARCHÉ CHASSEURS ARDENNAIS</b>		IBAN : BE82 2400 2802 9768	
Président : Cdt Hre Jacques PLEINEVAUX - GSM 0477 29 07 80 Rue de la Campagne 40, 4500 Tinange Huy E-Mail : <a href="mailto:fratcha.huy.president@gmail.com">fratcha.huy.president@gmail.com</a>		Président : Roland HELLAS - Tél. : 084 31 37 99 - GSM 0472 48 08 93 Place aux Foires 17A Bte 11, 6900 Marche-en-Famenne E-Mail : <a href="mailto:fratcha.reg.secretaire@gmail.com">fratcha.reg.secretaire@gmail.com</a>	
Secrétaire : Roger VANCAUTEREN - Tél. 085 23 04 51 Rue des Jardins 5, 4530 Villers-le-Bouillet E-Mail : <a href="mailto:fratcha.huy.secretaire@gmail.com">fratcha.huy.secretaire@gmail.com</a>		Trésorier : AdjtChef (R) André DEHAEN - Tél. 084 21 35 27 - GSM 0494 25 36 66 Rue des Alliés 28, 6953 Forrières E-Mail : <a href="mailto:fratcha.reg.tresorier@gmail.com">fratcha.reg.tresorier@gmail.com</a>	
Trésorier : Serge LEMMENS Tél. 085 23 30 00 - GSM 0473 54 52 84 Rue de la Campagne 41, 4500 Huy E-Mail : <a href="mailto:fratcha.huy.tresorier@gmail.com">fratcha.huy.tresorier@gmail.com</a>		Président : Daniel DUCENE - GSM 0495 10 23 37 Rue du Chauffour 14, 6959 Ambly E-Mail : <a href="mailto:fratcha.clubmarche.secretaire@gmail.com">fratcha.clubmarche.secretaire@gmail.com</a>	
<b>Trésorière</b> : Mariëne DECOSTER - GSM 0478 55 17 31 Chemin de Bondezaie 30, 6990 Hotton E-Mail : <a href="mailto:fratcha.clubmarche.tresorier@gmail.com">fratcha.clubmarche.tresorier@gmail.com</a>			

### Envoyer :

### CD-ROM, PHOTOS ET DOCUMENTS À

Jean-Pol Chaudron  
Rue de Wavremont, 5  
5330 - ASSESSE

E-MAIL : [fratcha.revue@gmail.com](mailto:fratcha.revue@gmail.com)



# Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais





*ChA 1940*



*Fanion belge*



*Sanglier peluche porte clé*



*Banderole étain Fraternelle n°1*



*Boutons de manchette argentés*

## *Assortiment d'articles en vente à la boutique*



*Autocollant blanc*



*Écusson brodé Fraternelle*



*Autocollant vert*



*Casquette*



*Médaille en étain*



*Écusson autocollant*



*Flasque Fraternelle*